

I'HUMANITÉ



*Prolétaires de tous les Pays, Nations et Peuples opprimés,
UNISSEZ-VOUS !*

rouge

2 F

Adresse : L'HUMANITE ROUGE
B.P. 365
75.064 ; PARIS CEDEX 02

JOURNAL COMMUNISTE
POUR L'APPLICATION EN FRANCE DU MARXISME-LENINISME
ET DE LA PENSEE-MAOTSETOUNG

5^e ANNEE N° 182
JEUDI 29 MARS 73

SOUTIEN A LA JUSTE LUTTE DES LYCÉENS



A Toulouse.

Échos des lycées en lutte

Toulouse

Chers camarades,

A Toulouse, la manifestation organisée par le comité de coordination des lycéens et étudiants a rassemblé **35 000 personnes** dont des parents, des enseignants et quelques travailleurs.

Elle a été très enthousiaste.

Mots d'ordre :

- Abrogation de la loi Debré ;
- Abrogation des D.E.U.G. ;
- « Debré salaud, le peuple aura ta peau ! » ;
- Rétablissement des sursis, etc.

Les révisionnistes et socialistes ont organisé une manif la veille (le 21 mars), elle ressemblait au maximum **500 personnes** !

Cependant, de nombreux militants de base du P.C.F. étaient dans la manif du 22 mars, et ils étaient un peu plus réchauffés et enthousiastes.

Ussel

Les élèves du lycée agricole de Neuvic d'Ussel ont décidé, en Assemblée Générale tenue le 23 mars à 8 heures, de se mettre en grève, ce qui fut appliqué immédiatement. Ceci pour protester contre la loi dite « Debré ».

Les élèves de Neuvic soutiennent le mouvement national et espèrent ainsi obtenir un amendement à la loi « Debré ».

Mende (Lozère)

Dans les lycées (lycée classique, technique et C.E.T.) la grève a débuté le jeudi 2 mars. L'organisation était complète et sans bavure (comités de grève, liaisons entre les différents lycées, etc.).

L'après-midi de ce même jour, nous avons tous manifesté dans les rues. La manifestation a rassemblé environ 1 500 élèves, ce qui est énorme pour une petite ville comme Mende. Les mots d'ordre étaient nombreux parmi lesquels : « Non à la loi Debré, les travailleurs avec nous, travailleurs, paysans, lycéens, tous unis contre la loi Debré. »

Au cours de cette manifestation, une motion a été déposée à la préfecture alors que les lycéens faisaient un sit-in. Cette manifestation s'est terminée par un meeting où selon la volonté de la masse des lycéens les comités de lutte ont décidé de continuer la grève. En réponse à la fermeture des lycées, nous les avons occupés. Une bonne partie de professeurs nous ont activement soutenus dans notre lutte, de même que le personnel travailleur du lycée (agents, etc.). Malheureusement, l'administration réactionnaire en usant des méthodes fascistes, a réussi, après 1 jour d'occupation des lycées, à faire évacuer les locaux.

C'est toutefois une grande victoire du fait de la mobilisation totale des lycéens et des élèves du C.E.T., qui ont montré leur détermination dans la lutte contre la loi Debré.

Banlieue parisienne

Après avoir participé à la manifestation parisienne du jeudi 15, les lycéens de la région Est ont organisé du Raincy à Aulnay/Bois une manifestation d'environ 5 000 personnes le vendredi 16.

Devant la fermeture des autres établissements les apprentis des CET et lycéens grévistes plus quelques membres des foyers de jeunes travailleurs du coin ont rejoint le lycée du Raincy où s'est constitué un COMITÉ PERMANENT DE GREVE. Il regroupe 2 membres délégués pour chaque comité de grève des CET-CES et lycée de Montfermeil, Bondy, Villemomble, Pavillons/Bois, environ 9 établissements.

Les comités de grève sont constitués des apprentis et lycéens les plus capables et combatifs, ceux qui ont fait leur preuve aux yeux de leurs camarades.

Aidés par leurs camarades des CET, les lycéens ont appris à s'organiser, y compris dans les manifestations. Pour se rendre à Paris le jeudi, un SO a bouclé les rues de la ville et le commissariat du coin pour faire passer le défilé de 1 500 personnes. Ils ont compris également la nécessité d'une DIRECTION CENTRALE dans la manifestation (choix d'un trajet, S.O., dislocation, transport des manifestants).

Au CET de Nogent, les apprentis ont rattrapé une voiture qui avait foncé dans la manifestation et blessé une lycéenne, et mené le conducteur au commissariat après l'avoir dénoncé en assemblée.

Pour déjouer les pressions de l'administration chaque cortège arrivant au lycée était accueilli par l'ensemble des grévistes.

Pour remplacer les cantines fermées des collectes générales ont été faites.

Mais le plus important c'est :

— l'unité profonde entre apprentis du CET et lycéens : les délégations à la direction des CET étaient faites par des lycéens, pour déjouer la répression contre les jeunes travailleurs ;

— enfin, ce sont les lycéens et apprentis qui ont pris leurs affaires en mains, sans faire confiance à personne d'autre qu'eux-mêmes, en critiquant les magouillages.

Jeunes travailleurs et apprentis, lycéens, tous unis contre la loi Debré !

Correspondant H. R.

Dijon

« Comme à Toulouse, Lyon, Grenoble, les lycéens de Dijon et de la région, ont manifesté dans la rue le 22 mars. Cette manifestation de plus de 10 000 personnes faisait suite à un mouvement de lutte déclenchée dès le 9 mars dans certains établissements et qui s'est ensuite généralisée. Une manifestation de 4 000 lycéens avait déjà eu lieu le mercredi 14 mars, la détermination des lycéens, ayant fait échec aux tentatives de récupération et de division du mouvement (meeting bidon organisé le 21) des opportunistes de l'UNCAL (et de la CGT) qui essayèrent de mobiliser les lycéens (chantage au soutien des syndicats). Une délégation a été reçue à la préfecture, où une motion a été remise, exigeant l'abrogation de la loi Debré en ce qui concerne les sursis, le rétablissement et l'extension de ceux-ci et marquant le refus par les lycéens des « mesures d'apaisement » de Fontanet. »

Champigny

Les révisionnistes des J.C. ont une conception bizarre de la pratique dans un mouvement de masse.

Dans notre lycée, dès vendredi, un groupe de lycéens avait décidé d'agir contre la loi Debré.

— Samedi toute la journée, des lycéens diffusèrent un tract aux parents qui venaient au lycée pour une journée d'orientation.

Tous les lycéens avaient décidés d'organiser leur propre grève, de la prendre en main.

— Jeudi le cercle J.C., comme première activité de l'année, appelait à une A.G.

Alors que tout le monde était décidé à se réunir, cela apparaissait à juste titre comme une première manœuvre de récupération de la lutte des lycéens.

Lors de l'A.G., les J.C. et quelques autres lycéens refusent la grève et proposent... deux heures de suspension de cours, l'immense majorité des lycéens vota avec enthousiasme et détermination la grève reconductible de 24 heures en 24 heures.

— Vendredi : les lycéens, à leur grande surprise voient les J.C. distribuer un tract sur la « journée nationale d'action » des révisionnistes. Or, les lycéens

commençaient à se mobiliser pour la journée de jeudi et la grande manif de Denfert-Rochereau. Cela fut considéré à juste titre comme une seconde manœuvre de récupération de la lutte des lycéens.

Dans la journée, les J.C. s'élèvent violemment contre la grève décidée par l'A.G. des lycéens. Ils firent descendre des non-grévistes pour voter la grève !

Les J.C. tentèrent d'empêcher les lycéens de participer à une manifestation de Vincennes à Nation qui regroupait plus de cinq mille lycéens, sous prétexte que c'était de l'aventurisme... Alors que l'ensemble des lycéens exprimaient leur désir d'y participer ou de la soutenir, ils préférèrent rester en masse au lycée.

Mercredi matin, ils diffusaient un tract pour leur manifestation où ils critiquaient la « déviation sur les buts ». Les lycéens, en quasi-unanimité, virent là une cinquième manœuvre de récupération.

Lors de l'A.G., les J.C. proposèrent de participer en masse à la manifestation dite « unitaire » de mercredi soir. Les huées et sifflets de l'A.G. répondirent à cette proposition. Dépités, ils proposèrent au moins une délégation. Les mêmes réactions montrèrent la détermination de l'A.G. à refuser cette récupération.

Tous les lycéens se donnèrent rendez-vous pour la journée nationale de jeudi où tous devaient participer en masse.

Que les révisionnistes des J.C. s'abaissent à de telles manœuvres de récupération et à de telles « magouilles » prouve le niveau dérisoire et nul de leur appui de masse et leur haute considération des masses lycéennes.

Ce que personne n'a publié

Samedi entre 12 et 13 heures, 300 lycéens de deux lycées parisiens ont organisé l'occupation de l'O.R.T.F. pendant 10 minutes. L'opération avait pour but d'attirer l'attention de l'opinion publique sur le mouvement contre la loi Debré. Les jeunes gens (250 garçons et 50 filles) se sont dispersés au moment où les forces de police arrivaient sur les lieux. Des mots d'ordre ont été tracés par terre dans l'entrée principale. Le pouvoir a tout fait pour que cette manifestation reste inconnue du public, il a notamment interdit qu'en soit fait mention à l'O.R.T.F. elle-même.

Brisons le mur du silence en faveur des lycéens !

Lille

Tout a commencé dans la région à Lille sous l'impulsion des « gauchistes » de toutes tendances. Ils ont manifesté puissamment en ville plusieurs fois. La police est intervenue durement. L'administration comme c'était prévisible a recours à la répression : on la comprend puisqu'en fait aucune liberté d'expression n'est permise aux élèves en classe. La majorité des professeurs n'admet pas le droit de grève pour les élèves des lycées.

Les syndicats de profs et de parents, l'Union de la Gauche sont bien embarrassés et devant l'ampleur nationale du mouvement qui touche tous les lycées de France, approuvent du bout des lèvres, prennent le train en marche pour le stopper.

Rappelons que le P.C.F. s'est abstenu au Parlement sur cette question, que les socialistes ont voté avec l'U.D.R. cette loi qu'un de leurs jeunes loups a aidé à préparer dans la commission Armée-Jeunesse. Un seul député avait voté contre : Rocard.

Ici, le syndicat révisionniste S.N.E.S et la Fédération parents Cornec (voisine) ont appelé à une « grande » journée d'action pour le 21 mars, c'est-à-dire tenez-vous bien un mercredi, jour de congé des élé-

ves. Bien entendu leur action, c'est la condamnation de la grève des cours par les élèves, c'est la signature d'une pétition, c'est la mise en garde contre les agitateurs gauchistes et même contre certains maîtres-auxiliaires du même bord, enfin c'est le refus d'appeler les profs à la grève.

Les élèves n'ont pas écouté tous ces bonimenteurs de « gauche » et sont passés à l'action avec l'appui d'une minorité de professeurs et probablement le soutien de leurs propres parents.

Pour beaucoup d'élèves, c'est leur première action. Le premier jour c'était l'extraordinaire fraternité de toute une masse (2 400) qui se côtoyait avant en se regardant de travers. Cela ressemblait à 68. Liberté d'expression totale, discussions passionnées, manifestations bras dessus bras dessous à la barbe de tous les réactionnaires qui se concertent avant de frapper. Un élève a dit : « Il n'y a que pendant les grèves, qu'il y a de la solidarité. » Follement applaudi. Les filles sont dans l'action. Chacun éprouve le besoin de s'organiser, de déterminer librement une discipline. Le lycée est plein et pourtant ces jours-ci on n'a pu relever la moindre déprédation si courante d'ordinaire.

Les Travailleurs du Nord

Clermont-Ferrand

... Le 13 mars, la journée d'action se passait avec une manifestation le matin à 10 heures et un meeting, projections de films sur l'armée... La manifestation était à peu près égale à la précédente (2 500 lycéens). La mobilisation sur les lycées avait diminué néanmoins car il y avait des participants appartenant à des lycées qui venaient de commencer la lutte contre la loi Debré (Godefroy-de-Bouillon, Sidoine Apollinaire qui n'avait pu venir auparavant, divers lycées de Riom).

Le soir le meeting se passa dans le calme. Des représentants des objecteurs de conscience, des « comités de défense des appelés » (organisation de masse bidon patronnée par la ligue « communiste »), etc. Aucune organisation politique n'avait le droit de parler car la majorité des lycéens refusent de se faire manipuler par quelque organisation que ce soit. On apprit qu'à Saint-Flour 5 000 lycéens faisaient grève illimitée, Vichy, Murat, Marmillat et Aurillac avaient suivi la journée d'action régionale.

Des délégués sont allés à la coordination nationale à Paris qui a décidé de faire une journée nationale le 22 mars. Cette journée a été pas mal suivie. Les étudiants ont participé à la manifestation où 3 500 personnes lançaient des slogans : « A bas l'armée briseuse de jeunes, briseuse de grèves », « Abrogation de la loi Debré ».

Le soir il a été décidé de continuer la grève sur Amédée, Blaise-Pascal et Jeanne-d'Arc. La grève est repartie le vendredi 23 mars durant toute la journée. Tous les lycéens s'étaient réunis à l'intérieur de Jeanne-d'Arc (lycée de villes). A 16 heures on nous a annoncé officiellement que les lycées Montferand, Jeanne-d'Arc et Blaise-Pascal étaient fermés jusqu'à nouvel ordre...

Des étudiants de l'A.J.S. ont voulu récupérer le mouvement lycéen. Chose vaine : ils ne bénéficient d'aucune écoute et se font rabrouer vertement lors des Assemblées générales. Ils sont obligés de se rabattre sur des manœuvres « démocratiques » : ils organisent des forums-débats externes aux lycées.

Unissons-nous contre la loi Debré !

Etendons notre lutte sur les problèmes de l'Armée !

ÉDITORIAL

SOUTIEN TOTAL AUX LYCÉENS EN LUTTE

Depuis plusieurs semaines le mouvement des lycéens contre la suppression des sursis militaires se développe avec impétuosité.

C'est par dizaine de milliers que dans toutes les villes de France des jeunes parfois même des très jeunes se sont révoltés contre la loi réactionnaire adoptée sur proposition du ministre de la « Défense Nationale », Michel Debré. Le combat engagé par tous ces jeunes qui se lèvent et entrent dans la lutte pour avoir le droit de poursuivre leurs études et pour refuser une armée destinée à faire d'eux de dociles esclaves du capital, ce combat est juste.

Le gouvernement des monopoles capitalistes tente de discréditer leur mouvement de masse. Debré a déclaré avec morgue « que la loi était maintenue, qu'elle était juste et qu'elle combattait des inégalités sociales ».

Les travailleurs connaissent trop bien le gouvernement UDR, Républicains Indépendants et cie pour croire ce que dit ce grand bourgeois. La vérité, c'est que la loi Debré aggrave les inégalités sociales. Seuls seront en mesure de continuer leurs études, les fils de riches. Car, au retour de l'armée, à 19 ans, il n'est pas possible de reprendre des études interrompues un an durant si les conditions matérielles ne sont pas bonnes.

En fait, la loi Debré ce n'est rien d'autre qu'une gigantesque sélection destinée à barrer la route de l'enseignement supérieur aux enfants des classes laborieuses : c'est tellement vrai que cette loi de suppression des sursis, est accompagnée d'une réforme de l'enseignement supérieur, destinée à accroître la sélection par la création d'un soi-disant diplôme, le Diplôme d'Etudes Universitaires Générales (DEUG). Pour cette raison, des dizaines de milliers d'étudiants se sont joints au combat des lycéens.

Ce sont les lycéens et étudiants en grève, ceux qui manifestent dans la rue qui sont pour l'abolition des privilèges, pour l'abolition des inégalités sociales ce n'est pas le gouvernement : le mouvement de masse des lycéens réclame non seulement le rétablissement des sursis, mais leur extension à tous les jeunes encore étudiants ou bien déjà ouvrier ou employé ; ils réclament que chaque jeune ait le droit de choisir le moment de son incorporation entre 18 et 25 ans.

La révolte de la jeunesse contre l'injustice des réactionnaires est révélatrice de la crise profonde du système capitaliste. Cinq ans après le 22 mars 68, cent mille jeunes à Paris ont bravé l'interdiction de manifester que leur avait signifié le pouvoir. Ils ont repris comme leurs aînés de justes mots d'ordre, tels « ouvriers, étudiants, tous unis » ou encore « ce n'est qu'un début, continuons le combat », exprimant par là leur détermination dans la lutte et leur volonté de se lier à la classe la plus révolutionnaire, la classe ouvrière.

Dans leur lutte, les lycéens et les étudiants n'ont pas seulement à affronter les menaces et la répression du gouvernement, ils doivent aussi déjouer les manœuvres de division de la direction révisionniste du P.C.F. et de ses alliés socialistes. Les socialistes ont voté la loi Debré, les révisionnistes ne s'y sont pas opposés, mais ils espèrent aujourd'hui diriger le mouvement de masse des lycéens. Ils ont essuyé un premier et cuisant échec lorsqu'ils ont voulu organiser une manifestation le 21 mars pour contrecarrer la manifestation décidée par les Comités de lutte lycéens. Les voilà maintenant qui conseillent aux lycéens de cesser la grève et cela au plus fort de la grève, au plus fort de la mobilisation : les dirigeants révisionnistes et leurs alliés veulent absolument mettre fin au mouvement de masse, ils en ont peur comme ils eurent peur du mouvement de masse des étudiants en mai 1968.

Aujourd'hui, nous en sommes certains, les lycéens sauront déjouer toutes les manœuvres pour les faire céder, ils poursuivront leur lutte jusqu'à la victoire.

Qu'ils demeurent unis et déterminés à faire céder le gouvernement, ils vaincront !

A BAS LA LOI DEBRÉ !

RETABLISSEMENT ET EXTENSION DES SURSIS !

SOUTIEN TOTAL AU MOUVEMENT LYCÉEN !

Le 26 mars 1973.

Un anniversaire important pour le peuple palestinien

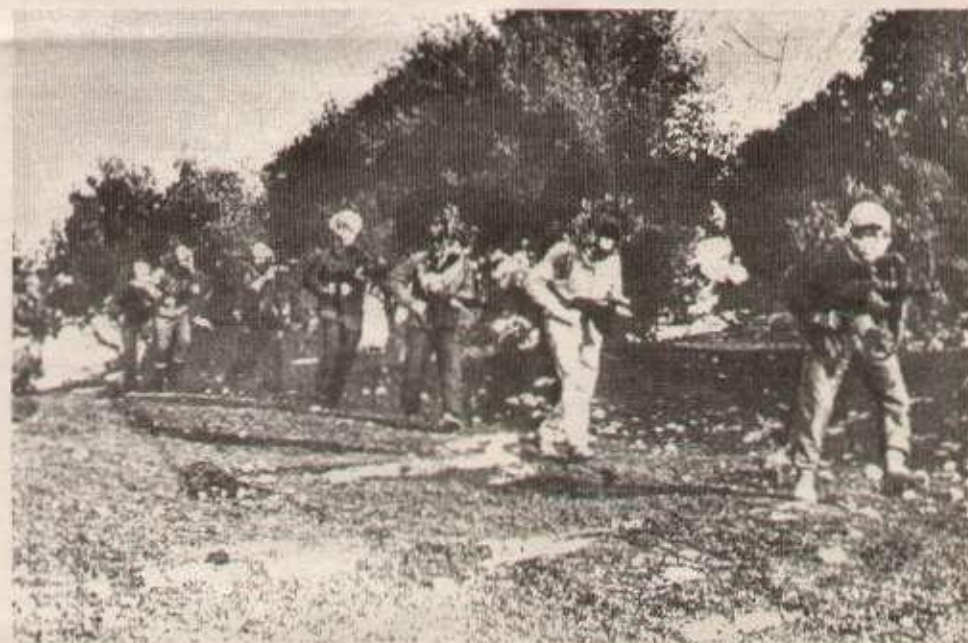
IL Y A 5 ANS, KARAMÉ

Rappelons-nous, il y a quelque cinq années : c'est le découragement chez les larges masses palestiniennes et arabes. La guerre « classique » contre Israël a échoué ; triste expérience vécue pendant la « Guerre des Six Jours » de juin 1967. Dayan fanfaronne alors : il prétend avoir éliminé « 95 % des effectifs » de la Résistance palestinienne et entend liquider les « 5 % restant ».

Aussi amasse-t-il ses troupes le long du Jourdain, non loin de Karamé, ville de 50 000 habitants, à 5 km du Jour-

pour leur cause à la victoire de Karamé. Et puis aussi, chacun se pénètre de l'efficacité de la guerre de libération nationale et populaire. Karamé a montré la voie de la lutte au peuple palestinien. Karamé est un tournant important dans la longue marche du peuple palestinien pour sa libération.

Depuis, la Résistance palestinienne a connu des difficultés. Tous ses ennemis se sont ligüés pour la liquider ; et l'épreuve a été dure pour le peuple palestinien aux prises avec les sionistes, poignardés par les réaction-



dain. Il s'agit pour lui d'encercler et d'anéantir les bases combattantes palestiniennes de la région. Le 21 mars, il envoie plus de 15 000 hommes, chars, blindés et avions contre Karamé et leur fait traverser le fleuve.

La situation est délicate pour les combattants : faut-il combattre ou se replier en bon ordre ? La Résistance décide le combat, après avoir fait évacuer la population civile. Les hommes de Dayan se heurtent bien vite au front uni des combattants palestiniens et de quelques unités jordaniennes restées là malgré les ordres de Hussein. Le combat est rude, mené maison après maison, rue après rue. L'armée sioniste se replie enfin en débandade, laissant près de 1 200 morts et blessés sur le terrain.

Telle fut rapidement retracée la bataille de Karamé, le 21 mars 1968. Une grande victoire pour le peuple palestinien et les peuples arabes. Le 21 mars 1968, le mythe de l'invincibilité de l'armée israélienne s'est effondré d'un coup ; le moral remonte au cœur du peuple palestinien et un climat de fierté extraordinaire entoure les funérailles de quelque cent héros morts

naires jordaniens. L'épreuve est encore dure alors que les manœuvres de « paix » à la Nixon-Kossyguine se dessinent et que les sionistes s'acharnent : annexions de villages, des camps de Gaza, tentatives pour réunifier Jérusalem, tortures dans les territoires occupés. Un journal américain a révélé, le 13 mars 1973, qu'Israël s'est installé dans les 11 îles arabes de la Mer Rouge, à 960 km de la Palestine occupée ! L'expansionnisme sioniste ne connaît pas de bornes !

Pourtant, l'esprit de Karamé subsiste et la lutte continue. Aucun endroit n'est sûr en Israël : explosions au siège d'une revue sioniste à Jérusalem, dans un commissariat à Naplouse, accrochages à Gaza... Aucun responsable sioniste n'est à l'abri : ici, un agent des renseignements est exécuté ; là, de curieux « accidents de la route » surviennent à des militaires sionistes...

Non, l'esprit de Karamé n'est pas mort ; et il y aura d'autres Karamé dans la lutte prolongée du peuple palestinien vers la victoire totale.

“ L'Humanité Rouge ”
appelle à se joindre
à toute manifestation
organisée par ou avec
les comités de lutte lycéens
le 2 avril

Commandez notre nouvelle brochure :

LE PROGRAMME
DE LA LIGUE COMMUNISTE :
CONFUSION ET OPPORTUNISME

Prix : 2 F

Port en sus : 20 %

E-100 DISTRIBUTEUR
DE GUOZI SHUDIAN
PÉRIODIQUES CHINOIS



PEKIN INFORMATION

1 an : 14 F - 2 ans : 21 F - 3 ans : 28 F

LA CHINE

1 an : 10 F - 2 ans : 15 F - 3 ans : 20 F

LA CHINE EN CONSTRUCTION

1 an : 8 F - 2 ans : 12 F - 3 ans : 16 F

LITTÉRATURE CHINOISE

1 an : 4,80 F - 2 ans : 7,20 F - 3 ans : 9,60 F



E-100

Editions-Diffusion du Centenaire
B.P. 130 - 75962 Paris Cédex 20

PARMI LES LUTTES DE LA SEMAINE

SEFAC (Saint-Etienne)

Depuis le 14 mars, les 30 ouvriers de l'entreprise sont en grève illimitée. Ils revendiquent :
— 20 centimes d'augmentation de l'heure ;
— 90 F mensuel de prime de transport pour tous ;
— Le treizième mois ;
— Le paiement des jours de grève.

SAMBON (Pont-Château)

Les 35 ouvriers de l'usine débrailent deux heures tous les jours pour obtenir l'amélioration des conditions de travail et un treizième mois.

Le lundi 19, ils ont séquestré le directeur pendant deux heures.

CIMENTERIE LAFARGE (St-Pierre-la-Cour)

Pour soutenir les revendications des 30 ouvriers carriers en grève depuis une semaine, le reste du personnel de l'usine (cadres compris), s'est mis en grève le 21 mars à 5 heures. Le directeur, qui refusait jusque là de recevoir les grévistes, a dû capituler : tous les ouvriers carriers ont obtenu une augmentation de 96 F par mois.

PAPETERIE BEGHIN (Corbahem)

Après 26 jours de grève, les 1400 ou-

vriers ont obtenu un certain nombre de leurs revendications : les défilés qui réclamaient 2 F de prime par jour ont obtenu 1,50 F. Les ouvriers lock-outés recevront 27 F d'indemnisation par jour d'arrêt de travail.

CHANTIERS NAVALS DE LA CIOTAT

La grève a pris fin le 16 mars. Les grévistes ont obtenu :
— 49 centimes d'augmentation sur les primes et 10 % supplémentaires sur toutes les primes du chantier ;
— Une indemnité de 200 F pour les jours de grève ;
— Les 2300 ouvriers lock-outés touchent le chômage et l'allocation ASSÉDIC.

Les sœurs des entreprises sous-traitantes n'ont repris le travail que 48 heures plus tard. Ils demeurent solidaires de leurs camarades de 2 petites entreprises sous-traitantes dont les ouvriers n'ont pas encore obtenu satisfaction.

DUBIGEON (Nantes)

Le 19 mars, 500 ouvriers de l'entreprise de construction navale ont manifesté en bleu de travail devant la préfecture pour revendiquer l'étalement des vacances.

Nouvelle action aux Forges Stéphanoises de l'Horme

Quelques mois après une longue grève, les ouvriers des Forges de l'Horme estiment que la direction n'a pas tenu ses engagements précédents. Ils votent donc à nouveau une grève, suivie à 100 % par les 600 salariés de l'usine (450 ouvriers horaires et 150 mensuels), seuls quatre cadres n'ont pas cessé le travail !

Un nouveau cahier de revendications a été élaboré par l'assemblée générale des grévistes. Il réclame :

— une augmentation de salaire de 12 % ;

Entreprise Oudin (Poitiers) :

Augmentation égale pour tous !

Dans la zone industrielle de Poitiers, les ouvriers de l'entreprise OUDIN poursuivent la grève qu'ils ont entamée le 12 mars. Les 200 ouvriers de cette petite usine ont élu un comité de grève regroupant syndiqués CGT et non syndiqués. Dès le début de la grève, qu'ils ont ouvertement désapprouvée, tous les délégués CGT — sauf un — ont démissionné. Les ouvriers revendiquent :

— 1 F d'augmentation pour tous,
— le 13^e mois,
— la suppression de la notation.

La direction a déjà commencé à reculer devant la détermination et l'unité des ouvriers, mais ses premières concessions ont été jugées insuffisantes par l'assemblée des grévistes qui poursuivent le mouvement.

Blanchisserie d'Ile-de-France (Jouy-en-Josas) :

Unissons-nous dans la lutte !

A la Blanchisserie d'Ile-de-France, à Jouy-en-Josas (Yvelines), la direction se prépare à licencier 100 des 120 ouvriers qu'elle exploite. Elle prétend de « difficultés financières ». En réalité, il s'agit d'installer de nouvelles machines que les ouvriers — en grande majorité immigrés (arabes, espagnols, etc.) — sont jugés « incapables de faire marcher », parce que « trop bêtes pour cela ». Voilà ce que clament ouvertement les patrons et les petits chefs !

La B.I.F. fait partie du groupe Fontex (B.I.F., Blanchisserie de Grenelle, Blanchisserie Simon, Centrale Linère, etc) qui maintient les ouvriers dans un esclavage insupportable. Ils doivent travailler debout, 45 h par semaine, dans une température qui atteint 50°

en été ! Le salaire, lui, n'atteint pas souvent 1 000 F ! L'un des chefs, prétendument « menacé » se balade avec un revolver à la ceinture et deux gardes du corps. Les fouilles à la sortie sont quotidiennes. Le travail, pénible, doit être effectué à des cadences infernales, parmi la chaleur, la puanteur et les rats.

Travailleurs de la B.I.F., de la Blanchisserie de Grenelle, la Blanchisserie Simon : Nous sommes exploités par le même Patron ! (on est P.D.G. en famille chez Fontex !...)

Unissons-nous pour briser ces conditions communes d'exploitation !

Pas de licenciements à la B.I.F. !

Unité à la base et dans l'action !

Correspondant H.R.

Zimmerfer (Louviers) :

REPRISE VICTORIEUSE

Après une lutte menée dans la plus parfaite unité, les ouvriers, français et immigrés de Zimmerfer à Louviers, reprennent le travail après avoir obtenu satisfaction sur la plupart de leurs revendications.

— Ils recevront désormais deux vêtements de travail par an.

— Pour tout le personnel immigré — très nombreux à l'usine — des délais

de route seront désormais accordés pour les vacances.

— Un 13^e mois sera payé à partir de 1973.

— Une progression de 2 % du pouvoir d'achat doit être garantie.

Les travailleurs ont contraint la direction à prendre l'engagement de s'abstenir de toute sanction ou licenciement à l'encontre des grévistes.

classe contre classe dans les entreprises

Usine Gimac (Draguignan) :

NON au lock-out !

Depuis des mois la direction de l'usine GIMAC faisait courir des bruits alarmants sur la « situation préoccupante » de ses affaires. Elle vient aujourd'hui de frapper le grand coup en annonçant froidement sa décision de jeter 83 ouvriers sur le pavé le mois prochain.

Les délégués convoqués se voyaient prêcher la « prudence » et la « modération » mais les ouvriers ne l'entendent pas de cette oreille. Ils contestent la fermeture de l'usine dont le carnet de commande est encore bourré pour plusieurs mois.

Les conditions de travail à la Grega-Cifte (Hauts-de-Seine) :

A la Grega (CIFTE) Circuits et Com-mutations, usine d'électronique des Hauts-de-Seine, les salaires sont particulièrement bas et les conditions de travail déplorables. Voici les résultats révoltants d'une enquête faite par la C.G.T. de l'usine en juin 1972 auprès des ouvrières :

— Moyenne des salaires : 1 040 F par mois.

— Conséquence du travail au rendement : mauvaise humeur, irascibilité, abrutissement, intelligence moins vive, insomnies ou sommeil de brute.

— 29 % des ouvrières ont eu 1 ou 2 accidents du travail.

— 24 %, 1 à 3 crises de nerfs.

— 22 % à 4 évanouissements.

— 50 % prennent des médicaments contre la fatigue.

— 58 % ont des maux de tête.

— 64 % se plaignent des yeux.

— 11 % ont des maux d'estomac.

— 74 % se plaignent d'avoir mal au dos.

Question : Allez-vous à l'infirmerie ?

— 88 % : non !

— Pourquoi ?

— Ça ne sert à rien ! (la médecine du travail, on sait ce que c'est : au service du patron et non des travailleurs !)

— Manque de temps.

— Perte de salaire. Car (hé oui !), les heures d'infirmerie sont payées au taux effectif et non intégralement (y compris les heures où l'on est convoquée !).

Pour les équipières :

— 100 % consomment plus de café.

— 50 % fument plus.

— 60 % dorment plus le jour de repos.

Lorsqu'elles ont commencé à travailler en équipe :

— 83 % ont souffert de la réduction du temps de repos.

— 66 % du décalage des heures de repos.

— 75 % d'un bouleversement de la vie familiale.

— 100 % d'une différence de la qualité du sommeil.

Le temps de transport journalier se situe dans une fourchette de 10 mn (très rare) à 3 heures (beaucoup plus fréquent). A tout cela s'ajoute le temps moyen passé aux travaux ménagers : 3 heures et demi par jour.

Pour les ouvrières travaillant au binoculaire :

— 15 % portaient des lunettes avant.

— 38 % en portent maintenant.

Voici enfin quelques réflexions de certaines ouvrières qui ne se manifestent pas souvent, terrorisées qu'elles sont par les chefs et les menaces de licenciement (qui se concrétisent d'ailleurs chaque année par une cinquantaine de licenciement dans la boîte) :

— Le service est trop stricte, c'est la prison, interdit de parler, même du travail. Le contremaître nous prend pour des clowns (dès que ça sonne, il nous dit « en piste ! »).

— Je m'aperçois que le temps de l'esclavage revient, mais j'espère, ou

Dans un premier temps, ils ont décidé de ne pas tenir compte des lettres de licenciements annoncés. Ils sont décidés à sauvegarder, coûte que coûte, leur gagne-pain. C'est ainsi que le 16 mars ils s'opposaient à l'entrée dans l'usine de quatre camions venus prendre livraison de commandes et charger de l'outillage.

Des tours de garde ont été mis sur pied les ouvriers entendent interdire de la sorte tout enlèvement d'outillage et de matériel en place. L'usine est ainsi occupée jour et nuit.

tout au moins je crois, qu'on ne se laisse pas mener comme des bêtes.

— Ils ne regardent que leur argent, sans voir que nous aussi nous en avons besoin, ainsi que de notre santé.

— Ils veulent du bon travail, alors qu'on est enfermées dans une pièce où il fait une chaleur épouvantable, et on est 20 filles là-dedans, et quand on dit quelque chose, « on s'en occupe » qu'ils disent, mais ils ne font rien.

— Je ne me sens pas un être humain, mais une vraie machine, et quand on ne fera plus notre cadence car on sera fatiguées, on nous remerciera gentiment.

Récemment, les cadences ont encore augmenté. Dans mon atelier, elles sont passées de 160 à 244 ! Les salaires, eux, n'ont pas bougé. Les conditions de travail (à un ou deux petits détails près pour nous calmer un peu de temps en temps) ne sont pas meilleures.

Le résultat de cette enquête a été publié sans commentaire dans « L'Humanité » il y a quelques semaines. Aucun encouragement n'était donné aux ouvrières. Simplement l'article se terminait ainsi :

« L'autre jour, plusieurs d'entre elles ont manifesté dans les rues de Courbevoie contre les licenciements. Gérard Lanterme, candidat du P. C. F. était avec elles. »

Depuis, les élections sont passées. L'espoir (pas bien grand il est vrai) d'un certain nombre d'ouvrières de voir changer tout ça a fui. Le « Programme Commun » a fait long feu. Il ne pourra plus servir de prétexte pour briser les luttes, sous prétexte qu'il fallait voter « dans le calme et la discipline ».

Camarades ! Pour qu'enfin nous puissions arriver tous les jours à notre travail avec un autre sentiment que de dire « encore une journée à tirer, à s'embêter, à se crever ! ». Pour que nous puissions entrer chez nous, le soir, avec une autre envie que celle de nous écrouler et de dormir ou de tout casser. Pour que nous puissions avoir avec notre famille des rapports détendus, heureux, que nos gosses n'aient plus à supporter les conséquences de notre exploitation journalière, les rares instants où ils peuvent nous voir, pour balayer toute cette société pourrie qui nous fait une vie d'enfer pour se nourrir de notre peine, rentrons dès à présent dans la lutte, d'abord pour exiger des patrons des améliorations dans notre vie et notre travail, et ensuite pour en finir avec tout ce système et construire une société libre et fraternelle, comme en Chine et en Albanie socialistes. Sortons de l'impasse où nous maintenons depuis tant d'années les traités du P.C.F., dont toutes les théories fumeuses sur l'électoratisme et la légalité bourgeoise viennent de démontrer encore une fois leur caractère mensonger !

Nos revendications s'arrachent par la lutte !

Correspondante H.R.

NON à la discrimination chez les cheminots

L'on dit à tort que les cheminots ont un statut de « privilégié » par rapport aux travailleurs du droit commun c'est-à-dire de la sécurité sociale.

Ce n'est pas le cas sur plusieurs points. Et les cheminots doivent lutter afin que les réformes à obtenir aillent dans le sens de l'alignement des avantages sur les moins défavorisés.

1^{re} déclaration d'impôts : Les indemnités journalières suites à maladie versées par la Sécurité sociale ne sont pas déclarables dans le revenu.

Les cheminots qui ont un statut « privilégié » en matière de maladie (Rgt P 10 b) touchent leurs indemnités de la Caisse de Prévoyance S.N.C.F., directement sur leur bulletin de paye, par l'intermédiaire du patron. Ces sommes sont imposées sur le revenu.

Il est à remarquer qu'avec la mensualisation, une grande partie des assurés sociaux perçoivent leur salaire intégral. Les cheminots sont donc d'autant plus désavantagés.

2^e Congés S.N.C.F. et maladie : Les cheminots bénéficient également d'un statut « privilégié » en matière de congés (Règlement P. 5) 28 jours par an. Mais en cas de maladie 2 jours de congés leur sont annulés après 30 jours d'absence, puis 1 congé tous les 15 jours et un autre au bout de 90 jours.

Cette diminution des congés n'existe pas dans les autres administrations ni dans le privé. Chez Michelin par exemple où la boîte ferme en totalité pendant le mois d'août pour tout le monde, c'est le taux de la journée de congés qui est propor-

tionnel au salaire annuel perçu mais il n'y a pas de congés réduits pour maladie.

3^e Le libre choix du médecin : Les cheminots ont un médecin désigné par la S.N.C.F. pour les soigner et leur donner les arrêts de travail pour maladie (en principe 4 jours à la fois). Ce médecin est payé par la S.N.C.F. : « Dis-moi qui tu paye et je te dirai qui tu sers. » Si les cheminots veulent voir un médecin du privé, ils doivent le payer en totalité, ainsi que les médicaments qu'il ordonne, et ils ne peuvent pas donner des jours d'arrêt.

Les médecins S.N.C.F. ne sont pas entièrement des médecins fonctionnaires ou socialisés, car en dehors ils ont le droit d'avoir une clientèle privée.

Même les militaires n'ont pas un tel système, car les médecins militaires n'ont pas une clientèle privée. Et encore il n'est pas sûr que les militaires de carrière n'ont pas le libre choix du médecin.

Les cheminots sont donc victimes d'un véritable abus de pouvoir de la S.N.C.F., soumis à une véritable dictature ce qui est une véritable atteinte à la « liberté de l'individu » si chère aux capitalistes.

En effet le dossier médical de l'agent est entièrement entre les mains de la S.N.C.F., dont une partie est confidentielle, c'est-à-dire que le malade ne peut en avoir connaissance (résultats d'analyse, examens divers, conclusions des spécialistes, hospitalisation, etc.).

Lorsque le malade part en retraite il ne peut pas obtenir la totalité de son dossier médical.

Un exemple de racisme et d'exploitation

Le 30 septembre 1972, un peu

avant 7 heures, dans une usine de menuiserie industrielle ultra-moderne à Cognin près de Chambéry, le patron, menaçant, Demute, interpelle l'ouvrier qui venait d'arriver :

« On m'a dit que tu ne voulais pas travailler ? — Non, c'est faux. — Sinon je te renvoie dans ton pays. Compris ? Maintenant va nettoyer tes outils. »

L'ouvrier s'exécute et il a à peine commencé qu'une avalanche de paires de gilles s'abat sur lui.

« Et maintenant tu vas te mettre à genoux et demander pardon d'être un mauvais ouvrier. » Terrorisé, l'ébéniste marocain Mohamed Moufadi, vingt-deux ans, s'est agenouillé.

Des scènes de violence de ce genre — qui ont valu treize jours d'arrêt de travail à Moufadi — ne sont pas accidentelles à la menuiserie Demute et Carlesso. Deux jours plus tard, par exemple, Homar Moutchad, vingt et un ans, Marocain lui aussi, reçoit une correction : gilles, coups de poing, coups de pied. Huit jours d'arrêt de travail.

Dans l'usine, Demute fait régner la terreur fasciste. Il faut dire qu'il s'est choisi son personnel puisque la majorité des ouvriers sont des émigrés yougoslaves, portugais, turcs, espagnols, tunisiens et marocains. Voilà par exemple sur quelle base il a enrôlé des travailleurs lorsqu'il est allé au Maroc en avril-mai 1972 :

— Des propositions mirobolantes : 1 300 à 1 500 francs par mois, logement assuré dans un foyer-hôtel, transport en automobile du foyer à l'usine ;

— Les conditions : un embrigadement fasciste qui livre l'ouvrier pieds et poings liés à la terreur patronale : ne jamais parler aux Algériens et aux Tunisiens, obéir aux chefs, ne pas adhérer aux syndicats,

écouter les conseils des patrons.

Arrivés à Chambéry, il ne reste plus rien des belles promesses : les 1 300 francs deviennent 800 à 900 francs, pour quarante-cinq heures de travail hebdomadaire (certains Portugais ont travaillé jusqu'à soixante-six heures par semaine). Il n'existe aucun moyen de transport entre le foyer, l'usine et la ville. Le loyer coûte 5 francs par jour. Par contre, l'encadrement des ouvriers, lui, défie toutes les suppositions : les sanctions, les brimades pleuvent à la moindre « incartade ». Les mises à pied arbitraires ne se comptent plus. Mais Demute tient à garder les ouvriers renvoyés sous son joug. C'est ainsi que chaque mois ils sont tenus de se présenter à l'embauche où ils sont ou non repris selon l'humeur du patron.

Demute entend donc faire régner sa loi non seulement à l'intérieur mais aussi à l'extérieur de l'usine. Et cela va même très loin puisqu'un jour un ouvrier marocain a été appelé au bureau et s'est entendu dire par Carlesso : « Je t'ai vu hier à vélo, tu n'as pas à aller là-bas, tu dépenses ton argent. La prochaine fois, je te retiendrai sur ton salaire l'argent de ta nourriture pour être sûr qu'il te reste au moins cela. »

C'est dans ce climat pourtant que Mohamed Moufadi et Homar Mourchad ont déposé une plainte pour coups et blessures, et l'ont maintenue en dépit de nombreuses pressions.

Le verdict de la « Justice » ? 800 francs d'amende et 1 000 francs de dommages et intérêts... Autant dire un encouragement pour Demute et Carlesso !

A bas l'embrigadement fasciste de la classe ouvrière !

A bas la justice au service des patrons !

(Extrait du Travailleur de l'Ouest)

RENAULT-BILLANCOURT

LA FORTERESSE BOUGE

Mercredi, les ouvriers — tous immigrés — de 2 ateliers de presse de Billancourt démarrent la grève. Au centre de leur lutte, une revendication fondamentale de la classe ouvrière : « A travail égal, salaire égal ». De celle-ci le patronat exploiteur ne veut pas entendre parler : « diviser pour régner », c'est sa devise.

C'est ainsi que les 400 O.S. des grosses presses se trouvent morcelés en 3 catégories différentes auxquelles correspondent salaires et primes variables. Alors que le travail est le même pour tous : un travail d'esclave, épuisant, abrutissant qu'il faut accomplir vite, toujours plus vite pour arrondir toujours davantage les profits de la Régie.

Mais c'est compter sans la capacité de riposte de la classe ouvrière. Depuis longtemps la révolte gronde chez Renault. La grande lutte des O.S. du Mans en 71 avait montré la voie. En janvier et février, déjà, les ouvriers des ateliers 38 et 34

coton décidaient la grève pour imposer le coefficient 162 maxi pour tous. Leur lutte a fait tache d'huile, alarmant la direction qui se résignait à lâcher un peu de lest dans l'espoir de casser le mouvement.

2 jours après le début de la lutte, les grévistes des ateliers de presse obtiennent le coefficient 167 pour tous et le maintien de la prime. La C.G.T. appelle à la reprise — après cette grande victoire —. Mais les ouvriers qui ont élu un comité de grève, rejettent cet appel. Ils votent la poursuite de la grève pour imposer le coefficient 162 maxi — le coefficient supérieur des O.S. — pour tous, la suppression des mutations et des aversissements, la suppression des jetons.

Au même moment, l'atelier 74-55 (chaîne des sièges) — 150 ouvriers — démarre à son tour la grève pour

exiger : la classe 8 maxi pour tous, davantage de temps de repos, et un remplaçant pour 150 ouvriers. Depuis jeudi dernier, la direction dépitée voit donc sortir les voitures sans siège.

Et ce n'est pas tout : 4 jours plus tard, au Bas-Meudon, les ouvriers de l'atelier 74-45 déposent leur cahier de revendications et commencent la grève.

Du côté des exploiters, l'inquiétude grandit, on agite la menace de lock-out comme en 71. Les assasins de Pierre Overney multiplient les provocations : leurs hommes de mains, en survêtement portent ostensiblement des armes, rôdent autour des grévistes.

Dans ce climat où la lutte de classe se durcit, que font les révisionnistes du P. C. F. ?

Il suffit de lire « L'Humanité » du 27-3-73 pour le comprendre. L'article publié sur la grève démarre en effet ainsi :

« La Régie Renault va-t-elle encore risquer de perdre des milliards, comme lors du lock-out il y a deux ans, plutôt que de satisfaire une revendication justifiée et peu coûteuse ? DES EVENEMENTS SERIEUX SONT EN EFFET A CRAINDRE A BILLANCOURT. » Et de dénoncer calmement « les équipes gauchistes » qui « ont fait aux portes leur apparition pour distribuer force tracts... »

C'est que, bien sûr, la revendication anti-hiérarchie des O.S. de Renault ne figure pas plus dans le « Programme Commun » que dans son remplaçant accepté, le prétendu « programme de Provis » ! Comme les exploiters, les révisionnistes CRAIGNENT la lutte déterminée, classe contre classe, des ouvriers.

Tout laisse à penser qu'ils n'ont pas fini de trembler !

Un travailleur nous écrit...

Je travaille dans une entreprise en qualité de gardien pointeau pour les week-end, parfois de nuit.

Mes journées durent 11 heures (7 h 30 du matin jusqu'à 6 h 30 du soir) sans interruption. Je suis payé 5,45 F de l'heure et n'ai pas de prime de panier (c'est-à-dire de prime pour le repas ne bénéficiant pas de la cantine de l'entreprise).

J'ai deux collègues : l'un, artisan ruiné, est âgé de 57 ans et en partie inapte au travail (il a un rein 3 cm plus bas que l'autre et ne peut se baisser). Il touche 150 F de retraite par mois pour l'ensemble de son travail passé (depuis l'âge de 14 ans). Il a ainsi été obligé de s'engager comme gardien de nuit. L'autre a 60 ans, il a travaillé 35 ans à la SNCF, mais sa retraite (700 F par mois) ne lui permet pas de se reposer enfin. Il est également gardien de nuit.

Leur semaine est de 56 heures, par nuit de 13 heures de suite (6 h 30 du soir jusqu'à 7 h 30 du matin) avec 4 rondes de 18 mouchards, le tout pour une paye de 1 100 F par mois.

On pourrait s'étonner de ce que, pour tant d'heures, ils soient payés si peu, et pourtant non, c'est tout à fait légal. Le guide juridique de la vie ouvrière explique dans son chapitre : les dérogations avec 40 h (p. 17) que : « les décrets d'application (art. 5) prévoient que les heures de présence du personnel occupé à des opérations de surveillance et de gardiennage (56 h par semaine en gé-

néral et 64 h dans le bâtiment et les travaux publics)... sont des heures de dérogation.

Cependant, s'appuyant sur des circulaires ministérielles et un jugement, les patrons assimilent en fait ces heures de dérogations à des équivalences, c'est-à-dire, que 48 ou 56 h de présence, selon le cas, sont rémunérées comme 40 h de travail effectif seulement.

Quand on sait que notre loge de gardien fait 2 m sur 3 avec un plafond de 1,90 m, qu'il n'y a pratiquement aucun équipement pour se faire à manger, que les gardiens n'y restent pas 2 h de suite, qu'ils font 4 rondes de plus d'un km (les bâtiments sont éloignés les uns des autres), on se rend compte qu'il est profondément injuste de considérer 56 h de gardiennage comme 40 h de travail effectif.

Et notre employeur respecte la législation du travail, il ne commet aucun abus.

Que dire d'une législation qui empêche de vieux travailleurs de goûter un repos bien gagné après une vie de labeur sinon qu'elle est au service des patrons et d'une société basée sur l'inégalité sociale.

C'est pourquoi l'espoir de ces travailleurs avec celui de l'ensemble de la population laborieuse de notre pays est bien celui d'une France socialiste.

Luttons sans relâche pour que cet espoir devienne réalité !

Vive la révolution socialiste !

Un lecteur.

AFFICHEZ H. R.

Contre la loi Debré

MOUVEMENT DE MASSE D'AMPEUR NATIONALE

C'est une immense lame de fond qui soulève aujourd'hui la jeunesse des lycées, des C.E.T., des écoles, des facultés. Bien rares sont aujourd'hui les villes où il n'y a pas de jeunes en lutte. Dans des villes où en Mai 1968 seules quelques centaines de personnes avaient manifesté, il y a aujourd'hui des milliers de manifestants. Ils exigent l'abrogation de la loi Debré, adoptée par l'Assemblée Nationale en juin 1970. Cette loi supprime les sursis pour les jeunes de plus de 21 ans. Le général Vanuxem déclarant que c'est entre 18 et 21 ans que les jeunes constituent une « pâte molle et maléable » montre cyniquement le but de cette loi.

Un autre aspect de cette loi est de renforcer la sélection sociale. Une infime minorité d'enfants de travailleurs réussissent à accéder à l'enseignement supérieur. Il est évident qu'avec cette loi qui interrompt les études durant 1 an, seul un petit nombre d'entre eux aura la possibilité de reprendre leurs études après le service militaire.

C'est pourquoi la jeunesse des éco-

les exige le rétablissement des sursis. Mais elle exige aussi leur extension à TOUS les jeunes, jeunes travailleurs des villes et des campagnes. Tout jeune, quelle que soit sa profession, doit pouvoir bénéficier des sursis.

« Un monôme un peu chahuteur, une joyeuse farandole dans un Paris ensoleillé », c'est ainsi que Fontanet, actuel ministre de l'Education Nationale, a qualifié la gigantesque manifestation du 22 mars, montrant ainsi son mépris pour les jeunes lycéens et étudiants.

Lui et son compère Debré ont catégoriquement refusé de céder, déclarant pour l'un : « Je ne vois pas ce que l'on souhaite », pour l'autre : « Il n'y a aucune raison de modifier la loi sur les sursis ».

Et ces messieurs osent se déclarer partisans de « l'égalité » et de la « justice ». « Il est étonnant, à une époque où l'on réclame plus d'égalité de voir des banderoles réclamant le rétablissement des sursis », déclare Fontanet. Quant à Debré, il ose dire : « Pour favoriser la jeunesse étudiante, le maintien des sursis aurait conduit à

pénaliser la jeunesse active, ouvrière, agricole ou commerçante, deux fois plus nombreuse » ou encore « Il est vraiment curieux que, sous prétexte de faire régner plus d'égalité, la première manifestation contre la loi en question soit un mouvement qui tende à rétablir les inégalités ». La manœuvre est un peu grosse et classique ! Ils essaient de dresser les jeunes travailleurs et toute la classe ouvrière contre les lycéens. Tous les mensonges leur sont bons pour diviser le peuple. Les lycéens ne combattent pas pour des privilèges, mais contre la sélection sociale, pour que tous les jeunes aient droit aux sursis, contre l'embrigadement de la jeunesse. Les seuls à défendre des privilèges, ce sont les Fontanet-Debré et Cie : les privilèges capitalistes. Cela, les travailleurs le savent bien.

Pour déjouer ces manœuvres, les jeunes des lycées, des C.E.T., des facultés doivent faire connaître leur lutte et leurs revendications aux travailleurs, et soutenir les combats de la classe ouvrière. L'unité du peuple, c'est ce qui effraie par-dessus tout les ennemis du peuple.

Paris : UN FLEUVE HUMAIN

Tout le monde aujourd'hui se dit contre la loi Debré. Des socialistes aux radicaux en passant par les dirigeants révisionnistes. Pourtant, lors de son adoption, les choses étaient tout autres.

Voici, par exemple, ce que Miterrand déclarait le 10 juin 1970 à l'Assemblée nationale :

« Mes chers collègues, la plupart

jeunes qui ont manifesté à Paris le 22 mars contre la loi Debré malgré l'interdiction de la police.

L'enthousiasme et l'esprit combatif des manifestants, beaucoup de 15 à 18 ans étaient grands ».

Il y avait de nombreux drapeaux rouges et banderoles :

— Rétablissement et extension du sursis.

manifestation, a été submergée par le flot ; Place d'Italie un cordon de gardes mobiles qui barrait la place a été entouré par les manifestants et a dû se replier sous les huées « des études, pas de fusils » et les quolibets « rendez-vous, vous êtes cernés ».

Les manifestants ont occupé toute la place, ont ensuite descendu l'avenue d'Italie et emprunté les boulevards extérieurs vers la Porte de Gentilly. Au passage nous avons remarqué de nombreuses inscriptions dont certaines, très grandes, signées du Parti Communiste Marxiste Léniniste de France (Parti que la bourgeoisie a « interdit » en 1968) comme « A bas la loi Debré, à bas la circulaire Fontanet ».

La manifestation s'est trouvée bloquée par les flics avant la porte de Gentilly. Là, durant plus d'une heure les manifestants qui se trouvaient en avant, ont demandé de pouvoir continuer calmement le défilé. Mais celui-ci a commencé à se disperser. Porte d'Italie et les 5 à 6 mille manifestants qui se trouvaient alors sur le boulevard Kellerman, à l'avant, ont été coincés ; des forces des brigades spéciales d'intervention arrivant également par l'arrière.

Les flics en uniforme et en civils ont alors lâchement assouvi leur instinct de brutalité et de matraqueurs sadiques ; par des attaques aux gaz et des charges à la matraque, ils ont obligé les jeunes à se défendre pour ne pas être assommés et embarqués plein de sang. Tout ceci a largement été falsifié par la presse bourgeoise qui a, bien sûr voulu mettre la brutalité sur le compte des manifestants.

En descendant dans la rue massivement les jeunes ont montré leur résolution à combattre les lois scélérates Debré-Fontanet. Ils n'ont pas hésité pour cela à violer la légalité bourgeoise en passant outre à l'interdiction de la police.

*On remarquait la présence de très jeunes écoliers de 11, 12 ans qui lorsqu'on leur demandait pourquoi ils étaient là, répondaient : « Solidarité ».

Des jeunes des C.E.T. étaient là en bleu de travail.



Photo A.P.L.

A Rennes.

Débats dans la jeunesse

Comme dans tout mouvement de masse il y a des contradictions au sein du peuple. A l'heure actuelle un débat se mène chez les grévistes à propos du service militaire.

Certains jeunes, refusant à juste titre l'embrigadement, estimant qu'à l'armée on perd son temps, en concluent qu'il faut abolir le service militaire. C'est là une idée assez répandue.

D'autres, dont nous sommes, pensent que c'est là un point de vue dangereux. Il va en effet dans le sens des objectifs de la fraction fascisante de la bourgeoisie qui est de constituer une armée de métier, prête à

accomplir toutes les sales besognes contre le peuple. Il faut faire son service militaire. Comme disait autrefois Lénine : « On te donne un fusil, apprends à t'en servir. »

La réaction ne peut pas faire ce qu'elle veut d'une armée où les enfants du peuple sont nombreux. Il faut combattre la mise en place d'une armée de métier.

Ce sont là parmi beaucoup d'autres quelques-uns des arguments échangés. Précisons que beaucoup de jeunes qui spontanément sont pour l'abolition du service militaire admettent après réflexion que c'est un point de vue aux conséquences néfastes.

L'organisation des grèves

Dans la plupart des lycées et CET en grève il y a chaque jour des assemblées générales de grévistes. L'assemblée générale est souveraine. Elle élit un comité de grève. Chacun des membres du comité de grève est révocable à tout moment par l'assemblée générale. Le comité de grève rend compte chaque jour de ses activités à l'A.G. Il lui fait des propositions adoptées ou repoussées à la majorité.

L'A.G. élit ses représentants aux coordinations locales, régionales, na-

Des professionnels de la division

Des professionnels de la division, c'est ainsi que sont apparus une fois de plus les dirigeants révisionnistes du P.C.F. face au mouvement de masse lycéen. Pourtant, que d'efforts n'ont-ils pas déployés pour éviter de « se couper » du mouvement, comme le fit Marchais-la-bourde à la veille du printemps révolutionnaire de 68 ! Mais défendre un mouvement de masse ou s'y opposer, ce n'est pas une question de ruse ou d'habileté tactique : c'est une question de ligne politique.

Saboter en réalité, soutenir en paroles, ce n'est pas facile ! Pour résoudre cette caractéristique, les dirigeants du P.C.F. ont trouvé un véritable « truc » qui serait pitoyable s'il n'était plutôt méprisable — mettre en avant l'U.N.C.A.L. (??) et tout simplement ignorer (dans un premier temps) le mouvement de masse lycéen organisé démocratiquement dans ses propres comités de lutte. Colpin, membre du Bureau Politique, déclare à la radio : « C'est bien la masse des lycéens que nous appuyons ». Il s'agit donc de faire rentrer « la masse des lycéens » dans l'organisation-fantôme (fantoche ?) de l'U.N.C.A.L., et le tour est joué !

Seulement voilà, cette « masse des lycéens » n'est pas aussi « malléable » que le souhaiteraient certains, et il y a belle lurette qu'elle a rejeté l'organisation-bidon de l'U.N.C.A.L. montée de toutes pièces par les dirigeants révisionnistes. Qu'importe ! Le « puissant » P.C.F. vient au secours de l'U.N.C.A.L. en « soutenant » son « initiative » d'organiser une manifestation unitaire (sic) le 21 mars alors que depuis 13 jours, les comités de lutte lycéens, la « masse des lycéens » avait décidé une grande manif pour le 22. La division pux cris de l'« unité », telle est la ligne de conduite du P.C.F.

Mais en ce 21 mars, elle est démasquée : seuls quelques milliers de lycéens répondent (pas de gaité de cœur) à l'appel du P.C.F.-U.N.C.A.L. et du Parti Socialiste (qui « oublie » qu'il a voté la loi Debré). La « masse des lycéens » n'est pas là et repousse comme telle l'entreprise de division du P.C.F.

De nombreux adhérents de l'UNCAL font de même. Les dirigeants révisionnistes sont contraints de tourner casaque, et rapidement ! Dans la nuit du 21 au 22 mars, ils appellent à participer à la manifestation des comités lycéens du 22 mars, pourtant baptisées manifestation de « division » et de « diversion » quelques jours plus tôt.

Ce sont là parmi beaucoup d'autres quelques-uns des arguments échangés. Précisons que beaucoup de jeunes qui spontanément sont pour l'abolition du service militaire admettent après réflexion que c'est un point de vue aux conséquences néfastes.



Photo A.P.L.

Pourtant, les dirigeants révisionnistes avaient trouvé de singuliers alliés pour le 21 mars : le Ministère de l'Intérieur autorisait leur manifestation et interdisait celle du 22, connue depuis 13 jours... La presse et les radios s'em-

tée ou reconductible ne peut que mener à notre démobilisation et à notre isolement — et l'Humanité de ce lundi se félicite que certains établissements (lesquels ?) ont voté la reprise des cours car elle y voit une preuve



A Toulouse.

pressaient de diffuser et de rabâcher la nouvelle, dans l'espoir de faire pression sur les familles qui pouvaient craindre des « incidents » le 22.

Le 22 mars, en dépit de toutes ces manœuvres de division, la masse des lycéens est dans la rue, à Paris comme en province, derrière ses propres comités de lutte. Il ne reste qu'une chose à faire aux ralliés de la dernière heure : falsifier, et grossièrement. Ouvrez l'Humanité du 23 mars et lisez le compte rendu de la manif : vous y apprendrez, camarades lycéens, que vous manifestiez sous la bannière de l'U.N.C.A.L. et que, passée la Place d'Italie, « seuls quelques milliers continuaient leur marche, beaucoup de jeunes ayant préféré reprendre le métro Place d'Italie » (!)

Pourtant, le mouvement persiste, et un millier de ses délégués élus démocratiquement, décident, lors d'une réunion nationale tenue samedi 24, d'appeler à la grève générale de tous les lycées et collèges. Le lendemain, dimanche, les diviseurs de l'U.N.C.A.L. tiennent leur propre réunion et adoptent un appel où il est dit : « Une grève illimi-

de « bonne foi » des lycéens ! »

Et Martine Bodin, présidente de l'U.N.C.A.L., livre, dans l'Humanité du 27, le secret de la réussite pour le mouvement lycéen : adhérer à l'U.N.C.A.L., dont l'existence « est le plus sûr moyen pour que l'unité réalisée soit assez forte ». Toute honte bue !

Pour l'instant, les dirigeants révisionnistes ne peuvent affronter de face le puissant mouvement lycéen : ils tentent de le diviser et, alors que la lutte continue cette semaine, ils lui prodiguent « bons conseils » et « sages recommandations ». Nul doute que les lycéens continueront à rejeter ces donneurs de conseils qui rêvent de briser leur mouvement.

Vanuxem crache le morceau

Le sens de la loi Debré ? Le général Vanuxem l'a révélé crûment en février 1969, pendant que s'élaborait cette loi, en exposant en ces termes les avantages du service militaire à 18 ans :

« La famille et la religion font aujourd'hui défaut pour apporter à nos jeunes le pain des nécessités morales et civiques. Il est nécessaire d'associer l'armée et l'école, de les faire se suivre dans leur action avec le moins de coupure possible. L'armée serait ainsi plus apte encore qu'aujourd'hui à parfaire, sur des esprits souples, l'instruction de base (si fréquemment à revoir ou à compléter), et même la formation professionnelle (si mal menée) que reçoivent les jeunes. L'instruction civique, surtout, pourrait y être donnée en temps voulu et s'imprégner plus facilement dans des cœurs un peu molles et qui n'ont pas été à jamais éraillés par le byzantinisme et les sophistication de compagnonnages douteux. »

Où : ce que l'école ne peut pas faire (surtout depuis mai 1968), la caserne le fera...



Photo A.P.L.

des arguments utilisés en faveur de la réduction du nombre des sursitaires sont bons. Le rajeunissement du contingent, le nombre restreint des postes de responsabilité à mettre à la disposition de jeunes gens plus âgés, plus formés que les autres, l'accroissement du nombre des sursitaires, enfin, obligent à réduire le nombre de ces derniers.

« On peut au demeurant, se demander pourquoi, au cours de ces dernières années, tant de sursis que rien ne justifiait ont été accordés, et s'il n'y a pas une lourde responsabilité, et du pouvoir exécutif et du commandement, dans ce domaine. »

« Nous avons voté les textes qui impliquent la réduction du nombre des sursitaires. » (« Journal officiel » du 11 juin 1970.)

Quant aux députés révisionnistes, ils n'ont pas voté contre, ils n'ont pas pris part au vote.

On était parmi les 150 à 200 000

CAMBODGE: 3 ANNÉES DE LUTTES ET DE VICTOIRES

Allocution de Chau Seng à l'occasion du 3^e anniversaire de la fondation du F.U.N.K. et des F.A.P.L.N.K.

Après avoir remercié les participants de leur présence et souligné l'importance que revêt ce 3^e anniversaire du F.U.N.K., Chau Seng a analysé le caractère indépendant et national de la lutte de libération nationale et populaire du peuple khmer et la nature de la clique de Phnom Penh.

CARACTÈRE NATIONAL ET INDEPENDANT DE NOTRE LUTTE DE LIBERATION NATIONALE ET POPULAIRE

Dès la constitution du F.U.N.K. et des F.A.P.L.N.K., immédiatement après le coup d'Etat fasciste, anti-national et anti-populaire du 18 mars 1970, nous avons déjà précisé que le peuple cambodgien, tirant tous les enseignements de sa longue lutte pour la liberté et l'indépendance et de celle d'autres peuples dans le monde, a forgé un mouvement de lutte, comme l'ont appelé nos frères de la partie intérieure, indépendant et souverain, basé sur les principes suivants : compter essentiel-

au Laos, aucune personne de bonne foi ne peut nier le caractère national, indépendant et populaire de notre F.U.N.K. D'ailleurs, l'instrument indispensable de cette indépendance nationale est nos Forces Armées Populaires de Libération. C'est avec la détermination de lutter et de vaincre de tout un peuple qui a foi en la juste cause de son combat victorieux, sous la conduite d'une direction populaire compétente, suivant une ligne politique correcte et soutenue par une armée populaire puissante que nous avons pu déjouer jusqu'à présent les pires manœuvres ennemies.

NATURE DE LA CLIQUE DE PHNOM PENH

Il n'est pas inutile de rappeler que légalement le F.U.N.K. est né le 23 mars 1970 après la déclaration solennelle et historique de Samdech Norodom Sihanouk, chef de l'Etat du Cambodge. Mais, en fait, son esprit était latent et sa création en puissance chez

pendant la période de grandeur, sinon de splendeur, du colonialisme, on trouvait déjà les Lon Nol-Sirik Matak et consorts à son service. Lorsque l'impérialisme nippon faisait régner sa loi en Asie du Sud-Est, Son Ngoc Thanh se précipita pour cirer ses bottes. L'impérialisme américain, qui n'a jamais brillé par une grande imagination politique, se contenta donc d'utiliser ces anciens valets Lon Nol-Sirik Matak-Son Ngoc Thanh, toujours prêts à resservir l'étranger et à trahir la patrie et le peuple. Par conséquent il n'est en aucune façon possible pour les patriotes du F.U.N.K. c'est-à-dire notre peuple, d'accepter un quelconque dialogue avec cette bande de traîtres par essence, par nature, par vocation. Comme il est impossible de mélanger l'huile et l'eau, compte tenu de la nature différente qui les sépare, il est inconcevable pour le F.U.N.K. d'accepter un quelconque compromis avec les traîtres de Phnom Penh, compromis portant sans aucun doute atteinte à

augmenté considérablement leurs aides de toutes sortes à la clique des traîtres de Phnom Penh, allant du matériel militaire aux produits alimentaires.

En ce début de 1973, et en dépit de l'évolution des événements au Vietnam et au Laos, la situation de notre F.U.N.K. est encore meilleure. a dit Chau Seng. Puis il a fait le point de la situation, examinant tour à tour la position d'offensive stratégique puissante et généralisée des F.A.P.L.N., la situation désespérée de l'ennemi sur tous les plans politique, économique et militaire et les progrès de la zone libérée. Puis il a rappelé les conditions de la solution du problème cambodgien :

1° Les impérialistes américains et leurs valets étrangers doivent se retirer totalement du Cambodge, retirer entièrement leur personnel, conseillers militaires et armes du Cambodge, cesser de soutenir les traîtres Lon Nol, Sirik Matak, Son Ngoc Thanh et mettre fin à leurs actes de guerre d'agression terrestres, aériens et maritimes contre le Cambodge et son peuple.

2° Le régime de la clique des traîtres Lon Nol-Sirik Matak-Son Ngoc Thanh, valets zélés des impérialistes américains, doit être renversé. Le problème concernant ces traîtres est une affaire intérieure du peuple cambodgien.

3° Un Cambodge véritablement indépendant, souverain, pacifique, neutre, démocratique et prospère sera édifié dans l'intégrité de son territoire.

Chau Seng fait état des derniers événements sur le terrain : accentuation de la répression fasciste des frères Lon Nol, magnifiques grèves des ouvriers, des enseignants et des étudiants de Phnom Penh, il lit une résolution adoptée par les grévistes enseignants le 5 mars 1973. Puis il conclut :

Enfin, le peuple cambodgien, toujours fidèle à la Déclaration commune de la conférence au sommet des peuples indochinois, se réjouit sincèrement de toutes les victoires, politique, diplomatique, militaire, remportées par ses frères et compagnons d'armes du Vietnam et du Laos, dans le combat pour le salut de leur patrie respective. Il est convaincu que la solidarité militante et la coopération fraternelle entre les peuples indochinois se renforcera toujours davantage. Il les remercie profondément d'avoir apporté, dès la formation du F.U.N.K. et du G.R.U.N.C. leur solidarité et leur aide précieuses.

Notre peuple et son G.R.U.N.C. remercient chaleureusement le peuple chinois ami et le gouvernement de la République Populaire de Chine, le peuple coréen ami et la République Populaire Démocratique de Corée, les autres peuples et gouvernements amis en Europe, en Asie, en Afrique, en Amérique Latine ainsi que tous les autres peuples épris de paix et de justice, de liberté et de progrès dans le monde, y compris le peuple américain, pour leur solidarité, leur aide, leur soutien et leur sympathie à la lutte qu'ils mènent contre l'agression américaine. Notre peuple et son G.R.U.N.C. lancent un vibrant appel à tous les peuples pour qu'ils continuent à leur apporter aide et soutien, sympathie et compréhension, à dénoncer et condamner l'agression U.S. qui se poursuit encore au Cambodge.

Puis il remercie le peuple français pour son soutien :

Cette solidarité, dans des temps difficiles, est pour nous tous un précieux encouragement, un inestimable réconfort.

Notre peuple, toujours reconnaissant, ne l'oubliera jamais.

Nous sommes convaincus que celle-ci se développera toujours davantage dans l'avenir.

Que tous en soient très profondément remerciés, au nom du peuple cambodgien !

Le peuple cambodgien verra !
Vive le F.U.N.K. et les F.A.P.L.N.K.

23 mars 1973



A la soirée organisée pour fêter le 3^e anniversaire du F.U.N.K.

lement sur ses propres forces, ne pas être dépendant ou valet de l'étranger, c'est-à-dire être maître de sa destinée. Cette juste ligne de conduite est d'ailleurs conforme aux saines vertus de notre peuple et au noble idéal d'attachement à la patrie et au peuple, à la défense résolue de l'honneur, de la dignité et de la fierté nationales.

National et populaire, notre Front rassemble tous les patriotes, depuis les membres de la famille royale jusqu'aux ouvriers et paysans en passant par les intellectuels et les membres de la bourgeoisie nationale. En calomniant le F.U.N.K. et en qualifiant la lutte du peuple cambodgien contre les agresseurs américains et leurs valets locaux « d'agression nord-vietnamienne et vietcong », les impérialistes et leurs serviteurs et complices n'ont fait qu'utiliser une vieille chanson chère à l'impérialisme et au colonialisme ancien et nouveau. Un peuple est déterminé à lutter pour sa liberté et le voilà accusé de « servir les intérêts étrangers » ou d'être dirigé par « une poignée d'agitateurs et de hors-la-loi... ». Ce faisant, les impérialistes, comme leurs ancêtres les colonialistes, veulent couvrir leur agression, leurs forfaits et leurs crimes. Bref, à l'heure actuelle, après le cessez-le-feu au Vietnam et

le peuple cambodgien. Depuis l'avènement de notre indépendance en 1953, des complots, agressions, violations et manœuvres de toutes sortes contre le Cambodge neutre et son peuple furent conçus, menés, dirigés et souvent accomplis par les Américains, incapables de gagner leur guerre d'agression au Vietnam. Le peuple cambodgien et son gouvernement se trouvaient, alors, dans l'obligation de renoncer, en 1963, à toute aide américaine (environ 20 millions de dollars par an) afin de sauvegarder l'indépendance et la souveraineté de leur pays, donnant déjà un « mauvais exemple ».

Un an plus tard, le Cambodge rompit toute relation avec l'impérialisme américain qui, conforme à sa nature profonde, désirait le transformer en une néo-colonie et une base d'agression contre les peuples et les pays voisins. Le coup d'Etat du 18 mars 1970 ne fut pas une surprise pour notre peuple, habitué et entraîné dans la lutte anti-impérialiste. Et immédiatement les patriotes de toutes tendances se rassemblèrent autour de Samdech Norodom Sihanouk de concert avec nos paysans et ouvriers victimes tant des agressions impérialistes que des crimes de leurs valets locaux. Ces derniers, hélas, sont toujours les mêmes :

l'unité territoriale et politique, c'est-à-dire gouvernementale, du pays, garantie par les accords de Genève de 1954. Depuis les années 50, notre peuple trouve donc toujours en face de lui dans son combat pour l'indépendance et la liberté, la neutralité et le progrès les mêmes tristes individus, la même clique, les Lon Nol-Sirik Matak-Son Ngoc Thanh.

SITUATION ACTUELLE AU CAMBODGE

Puis, Chau Seng a analysé la situation actuelle au Cambodge, après les accords de Paris et du Vietnam, et réaffirmé le soutien du G.R.U.N.C. aux peuples frères vietnamien et lao.

Le peuple cambodgien chérit par-dessus tout la paix, inséparable du progrès et du développement, pour avoir goûté, pendant plus de seize ans, ses bienfaits. Mais, pour le moment, il n'a pas d'autre choix que la poursuite du combat sacré pour le salut national. Depuis le cessez-le-feu au Vietnam et au Laos, les Américains ont mobilisé leurs forces aériennes disponibles pour bombarder massivement, notamment avec ses B52 et de la façon la plus barbare et la plus criminelle, le territoire libéré, placé sous le contrôle du G.R.U.N.C. En même temps, ils ont

SOUS LE SIGNE DE LA LUTTE ET DE LA SOLIDARITÉ

Le 23 mars dernier, le Comité du F.U.N.K. de Paris et l'Association France Cambodge ont organisé une soirée à l'occasion du 3^e anniversaire de la fondation du F.U.N.K. et des Forces armées patriotiques (FAPLNK).

Ce troisième anniversaire revêtait une grande importance, à l'heure où, après la signature des Accords de Paris et de Vientiane, l'impérialisme U.S. tente d'isoler le peuple khmer par ses B52 comme par une campagne de dénigrement systématique, pour l'abattre ensuite.

Le meeting du 23 mars l'a bien montré : les tentatives U.S. sont vouées à l'échec. Le peuple khmer est debout, plus victorieux que jamais ; et la solidarité indochinoise est fortement nouée. A preuve, la présence à ce meeting de Xuan Thuy, ministre d'Etat et chef de la délégation de la R.D.V. à la Conférence de Paris, Dinh Ba Thi, chef-adjoint de la délégation du G.R.P. de la République du Sud-Vietnam à la Conférence consultative de la Celle Saint-Cloud, Say Nya Vong, président de l'Union des Etudiants Lao en France. Il y avait bien d'autres représentants indochinois et parmi eux, des responsables importants du GRUNC. Aussi la soirée a-t-elle été placée sous le signe de la lutte et de la solidarité.

Tout d'abord, un accueil très cha-

leux de la part de la communauté khmère de Paris, dans une salle décorée des mots d'ordre de la Résistance khmère. Puis, après l'intervention du président de l'Association France-Cambodge, a parlé M. Chau Seng, membre du Bureau Politique du Comité Central du FUNK, ministre chargé des missions spéciales du GRUNC. Tour à tour, ironique, cinglant et passionné, M. Chau Seng a justifié les agresseurs U.S. et leurs valets lonnoliens et exalté la lutte magnifique de son peuple. Nous publions ci-contre des extraits de son intervention, extraits trop courts à notre gré — mais nous manquons de place.

Puis ce fut le moment du programme artistique ; et pendant quelques dizaines de minutes, le Cambodge de toujours et d'aujourd'hui, fut présent, accueillant et fier, ouvert et combatif. Ainsi, danses et musique traditionnelles ont évoqué les habitudes villageoises en une musique lente et rythmée tandis que des scènes et des chants patriotiques rendaient hommage aux hommes et femmes combattant pour leur indépendance et leur liberté. Ce sont les étudiants et étudiantes khmers de Paris qui ont préparé cet éclatant spectacle ; tandis qu'ils chantaient et dansaient, si fiers des belles traditions de leur



AU CAMBODGE, MANIFESTATION PRO-SIHANOUK.

peuple et tellement déterminés à combattre pour l'indépendance de leur patrie, nous avons pensé au jeune étudiant Sok Kim Huot, qui a payé de sa vie, ici même, à Paris.

Et s'est renforcée notre conviction que le peuple khmer vaincra inéluctablement, alors que nous apparaissent plus claires encore nos tâches de soutien au Cambodge combattant.

QUE MANIGANCE NIXON ?

A deux jours du délai prévu par les Accords de Paris, le 28 mars, Nixon refuse encore de retirer ses dernières troupes et prétend conserver 159 marines à l'ambassade US de Saïgon et quelques centaines de conseillers US dits « civils ». Curieuse ambassade qui ressemble fort à un état-major militaire !

Ses raisons ? « L'infiltration nord-vietnamienne », nouvelle « fable » bien ancienne que Nixon ressort une fois encore pour tenter de dissimuler ses actes. Autre exigence de Nixon : la libération des prisonniers américains au Laos. Etrange ! Nixon a toujours affirmé qu'il n'y avait pas un seul soldat américain au Laos ! L'aveu est de taille ; mais Nixon peut en rester pour ses frais : ni les Accords de Paris, concernant le Vietnam ni l'accord sur le Laos, signé entre les deux parties laotienes, ne prévoient la libération des GI's américains au Laos : c'est au Front Patriotique Lao d'en juger souverainement ! Aussi les dernières exigences de Nixon apparaissent-elles clairement DES MANŒUVRES POUR TENTER DE SABOTER EN SOUS MAIN LES ACCORDS DE PARIS.

On s'en convaincra en observant la lenteur calculée du déminage des ports de la RDV et l'appui à peine déguisé de Nixon à Thieu. Dernièrement, le gouvernement US a officiellement reconnu qu'il transporte des armes au Sud-Vietnam de manière

illégal. Ces armes servent grandement à Thieu qui a répondu aux Accords de Paris par une politique de force et de terreur. Quelques chiffres : selon des statistiques incomplètes, du 28 janvier au 10 mai, les troupes saïgonnaises ont commis — 46 180 violations du cessez-le-feu ;

— 19 380 attaques d'infanterie appuyées par chars et blindés ;
— 23 380 pillonnages d'artillerie ;
— 2 640 bombardements aériens.

Les forces de répression ont entrepris une tentative d'empiètement des zones libérées, alors qu'ils mènent des milliers d'opérations de « pacifications » ; ils rasant les villages, massacrent la population et la parquent dans des camps de concentration. A Saïgon, la politique de terreur s'amplifie. Aucune liberté démocratique n'est respectée et tandis que des paroles lourdes d'une vérité accablante parviennent des bagnes saïgonnais, Thieu poursuit sa politique d'extermination systématique : on mute les prisonniers politiques en « droits communs » et en « ralliés » ; on les change de prison ; on met en scène d'ignobles procès qui sont autant de massacres odieux.

A la Conférence Consultative entre le GPR et Saïgon, à la Celle-Saint-Cloud, le représentant saïgonnais prétend avoir le soutien de la population sud-vietnamienne. Que Thieu



Des prisonniers du bagne de Côn Son libérés par Thieu : tous sont mutilés à vie.

le prouve ! Qu'il laisse tout un chacun circuler librement, s'installer là où bon lui semble et dire tout haut ce qu'il pense ! Les résultats d'une telle liberté au Sud-Vietnam ne font aucun doute pour personne. C'est bien pour cela que Thieu serre la vis encore plus fort. Avec l'appui US c'est sa seule chance de survie... pour quelques temps encore !

Car quoiqu'il fasse, ses jours sont comptés. Avec le soutien de Nixon, il sabote les Accords de Paris ; mais jamais il ne pourra entamer la volonté de paix, d'indépendance et de liberté du peuple vietnamien. Nixon manigance pour tenter de conserver sa néo-colonie et base stratégique sud-vietnamienne. Le passé ne lui servira-t-il jamais de leçon ?

ECOUTEZ LES RADIOS RÉVOLUTIONNAIRES

Heures de Paris	Longueurs d'onde en m
PÉKIN 19 h 30 - 20 h 30	sur 45,7 ; 42,5 ;
20 h 30 - 21 h 30	sur 45,7 ; 42,5 ;
21 h 30 - 22 h 30	sur 42,5 ; 45,7 ;
22 h 30 - 23 h 30	sur 42,7 ; 42,4 ; 45,9.

Heures de Paris	Longueurs d'onde en m
TIRANA 16 h	sur 31 et 42 m ;
17 h	
18 h	
19 h	
20 h	
21 h	
22 h	sur 31, 42 et 215 m ;
23 h 30	sur 31 et 41 m.

A PARAÎTRE LE 1^{er} AVRIL PROCHAIN :

PROLÉTARIAT

REVUE THEORIQUE ET POLITIQUE
DU MARXISME, DU LENINISME
ET DE LA PENSÉE-MAOTSETOUNG

PARAÎSSANT
TOUS LES TROIS MOIS

AU SOMMAIRE DE CE PREMIER NUMÉRO :

Présentation (Gaston Lespoir) — Pour la défense des monopoles capitalistes : le « patriotisme de papa » (Henri Jour) — Le comité d'entreprise, organe de collaboration de classes (Luc Dacier) — Bilan-interview sur une grève — Critique sommaire de l'autogestion (Gaston Lespoir) — Les cadres d'Etat, alliés du prolétariat ou chiens de garde de la bourgeoisie (Jacques Vermont) — Le sens des élections en Albanie socialiste (Marc Laurent) — La culture à l'heure d'Argenteuil (Michelle Loi)

DOCUMENTS :

La classe ouvrière et le mouvement marxiste-léniniste dans les pays capitalistes («Rugosa e Partisë») — Pourquoi faut-il étudier l'économie politique ? («Hongqi») — Le mot d'ordre de l'étape actuelle («Martinique rouge») — Le Parti communiste marxiste-léniniste de France fête le cinquième anniversaire de sa fondation (Radio Tirana)

NOTES DE LECTURE :

Textes présentés par Patrick Kessel : La révolution prolétarienne et le renégat Kautsky (Lénine) - critique de Michel Viviant - Ledéluge du matin (Han Suyin) - critique de Michel Viviant — La Chine et nous (René Duchet) - critique de Jacques Bon — Ecole marxiste, léniniste, de la pensée-maotsetoung — Cours n° 1 : La lutte de classes

VOUS TROUVEREZ « PROLETARIAT » DANS LES LIBRAIRIES SUIVANTES, DES LA PREMIERE QUINZAINE D'AVRIL :

- NORMAN BETHUNE, 76 boulevard Saint-Michel, Paris 5^e
- LE PHENIX, 72 boulevard Sébastopol, Paris 2^e
- L'ETINCELLE, 92 rue d'Oberkampf, Paris
- LA JOIE DE LIRE, 40 rue Saint-Séverin, Paris 5^e
- LIRE, 16 rue Sainte, Marseille 1^{re}
- LE MONDE EN MARCHÉ, 37 rue Vasselot, Rennes
- LIBRAIRIE OCCITANE, 32 rue Grenouilla, Agen
- MAISON DE LA PRESSE, 13 rue Saint-Guillaume, Saint-Brieuc

L'exemplaire (6 francs) en vente dans ces librairies, ou par l'intermédiaire des militants, ou sur demande à son siège contre 7 francs (majoration pour frais d'expédition) Mais d'ores et déjà vous soutiendrez « Prolétariat » en souscrivant un abonnement :

- 1 an : 20 francs (4 numéros) - 2 ans : 35 francs
- Abonnement de soutien : 1 an : 50 francs - 2 ans : 100 francs

A adresser à :

« PROLETARIAT », 17 rue du Sentier, 75002 Paris - C.C.P. : 30 686 98 La Source

PROLÉTARIAT

ABONNEZ-VOUS !

Je soutiens « L'H.R. » dans son combat idéologique en m'abonnant

Nom	Abonnement	ordinaire	pli fermé	de soutien
Prénom	3 mois	20 F	35 F	50 F
Adresse	6 mois	46 F	80 F	100 F
	1 an	92 F	160 F	200 F
Etranger :	3 mois	45 F	75 F	
	6 mois	85 F	140 F	
	1 an	170 F	280 F	

Règlement au C.C.P. « L'Humanité Rouge » 30 226-72 La Source ou par timbres.

SOUSCRIPTION PERMANENTE

RC. Soutien à HR	1	Anonyme. Pour le juste	
1 déléguée CGT	10	combat de HR	5
Des travailleurs du		2 lecteurs	1,30
Nord	50	Souscription de Masse,	
BA. Versement février		GD	50
mars	20	CDHR Cdt Bourgat	40
DB. en timbres	33,10	CDHR NVT	20
En supplément à com-		1 travailleur italien	7
mande brochures CP	4	1 travailleur italien	1
P.M.L.M.	33	HC. Pour soutien à la	
BJ. Soutien à HR	10	campagne anti-électo-	
MMC. Soutien à HR	5	raliste	20
Soutien hebdomadaire		GM. Soutien permanent	4
PL	25	En plus commande de	
1 ancien du corps franc		brochure. VD et	
POMIES	10	JPJ	17
Des travailleurs. SO	66	Pour soutenir notre juste	
CDHR F Marty	33,60	combat classe contre	
Sympathisants CD		classe RC	4,80
octobre	33	Soutien hebdomadaire	
AMB. Soutien à HR	3	PL	25
1 future institutrice	24	1 communiste italienne	3
1 couple de militants	7	Des travailleurs du	
1 couple de cheminots	2	nord	25
1 travailleur italien	2	Sur une gare	8
CDHR Denis Gemnitz	50	Sur un marché	1
CDHR Cabral	40	Souscription permanente	
Pour le meeting contre		2 enseignants sympa-	
la circulaire Fontanet	20,45	thiques	200
CDHR F. Yveton	85	En supplément à 2 abon-	
En plus de mon abonne-		nements pour soutenir	
ment. AP	40	notre journal	10
H JR. en plus abon-		Pour soutenir la campa-	
nement	15	gne anti-électorale	7,50
IP. Soutien à HR	15		
En plus de mon réabon-		Total de la semaine	1 468,75
nement. Soutien à		Total précédent	267 200,85
HR. LF	10	Total général déjà	
En supplément à réabon-		utilisé pour le règle-	
nement. DR	8	ment des dettes	
BC. Soutien à la lutte		HR	268 669,60
contre-électorale	7,50		
Vive l'Albanie socia-			
liste. CM	2,50		
Soutien en timbres,			
Paris	6		
CDHR manouchian	305		
CDHD Kirov	15		
T. Soutien à HR	20		
CMH. Pour continuer à			
démarrer l'électo-			
ralisme	10		
1 musicien sympa-			
thique	5		12

Secours Rouge**Demande de contact**

Dans le but de diffuser plus largement « L'Humanité-Rouge », pour faire pénétrer dans les masses les idées du marxisme-léninisme, je demande à prendre contact avec vous.

Nom : Prénom :
 Age : Profession :
 Adresse :
 Signature

**ABONNEMENTS DE PROPAGANDE
CONDITIONS EXCEPTIONNELLES**

JUSQU'AU 31 MARS 1973 :

REDUCTION DE 25 % DU TARIF
DES ABONNEMENTS DE 3 MOIS !
15 F au lieu de 20 F

« L'HUMANITE ROUGE »
B.P. 365 - 75064 PARIS - CEDEX 02

Je désire recevoir « L'HUMANITE ROUGE » pendant
3 mois à l'adresse suivante :

Nom :
 Prénom :
 Adresse :

J'effectue le règlement de 15 francs soit par
chèque ci-joint, soit par versement ou virement
au compte chèque postal « L'HUMANITE ROUGE »
(en toutes lettres), C.C.P. n° 30 226-72 La Source,
soit en timbres-poste ci-joints (barrer les mentions
inutiles. Merci).

A propos de l'affaire Marchais

Pendant la campagne électorale, nous n'avons pas voulu traiter de « l'affaire MARCHAIS » car nous supposons que les ennemis traditionnels de la classe ouvrière profiteraient des circonstances pour avancer leurs révélations concernant le passé du secrétaire général actuel du Parti « communiste » français. Et comme nous n'avons rien de commun avec les canailles réactionnaires et fascistes, nous n'entendions pas risquer de voir nos propres informations mêlées avec les leurs. Si nous avons, nous, marxistes-léninistes, quelque chose à dire à ce sujet, c'est exclusivement en notre qualité de communistes, et souvent d'anciens membres du Parti que dirige justement ce MARCHAIS aujourd'hui. Auguste LECŒUR, qui, après avoir

pas, appel fut adressé au volontariat. En décembre 1942, partirent ainsi pour travailler chez les nazis environ 70 000 « volontaires ».

Précisons que de nombreux requis refusèrent de partir et se cachèrent pour se soustraire aux intentions des nazis.

En ce qui concerne MARCHAIS, les deux hypothèses sont envisageables.

Dans le premier cas, il pourrait revendiquer avoir été requis. Il n'en resterait pas moins qu'il serait soumis sans nulle résistance à cette réquisition, aurait signé son bulletin d'embauche et serait parti en Allemagne non point sous escorte répressive sévère, mais rigoureusement libre. C'est là sans doute, ce

tionales, siégeant auprès des Offices des anciens combattants et victimes de la guerre » (page 3 en bas).

Dans ces conditions, il est surprenant que MARCHAIS n'ait pas publié plus tôt tout simplement sa carte de « personne requise ». Cela aurait mis fin immédiatement à toute suspicion de VOLONTARIAT. Or, il ne l'a pas même publié dans les rangs de son propre Parti, à l'intention des adhérents de base inquiets des révélations lancées au sujet de leur Secrétaire général.

De plus, si tel est son cas, on peut vraiment se demander pourquoi le P.C.F., par des voix autorisées a parlé antérieurement de STO !

Et de toutes façons le fait d'une réquisition en décembre 1942 et de sa soumission à une telle mesure ne porte guère à apprécier qu'un tel homme puisse dignement devenir le plus haut dirigeant du Parti des 75 000 fusillés, de Gabriel PERI et de Lucien SAMPAIX, de Danielle CASANOVA et Guy MOCQUET !

Dans le second cas, le VOLONTARIAT, nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons déjà indiqué et ce serait là une infamie de plus acceptée par les dirigeants révisionnistes qui correspondrait tout à fait à leur reniement des principes de LENINE et de STALINE.

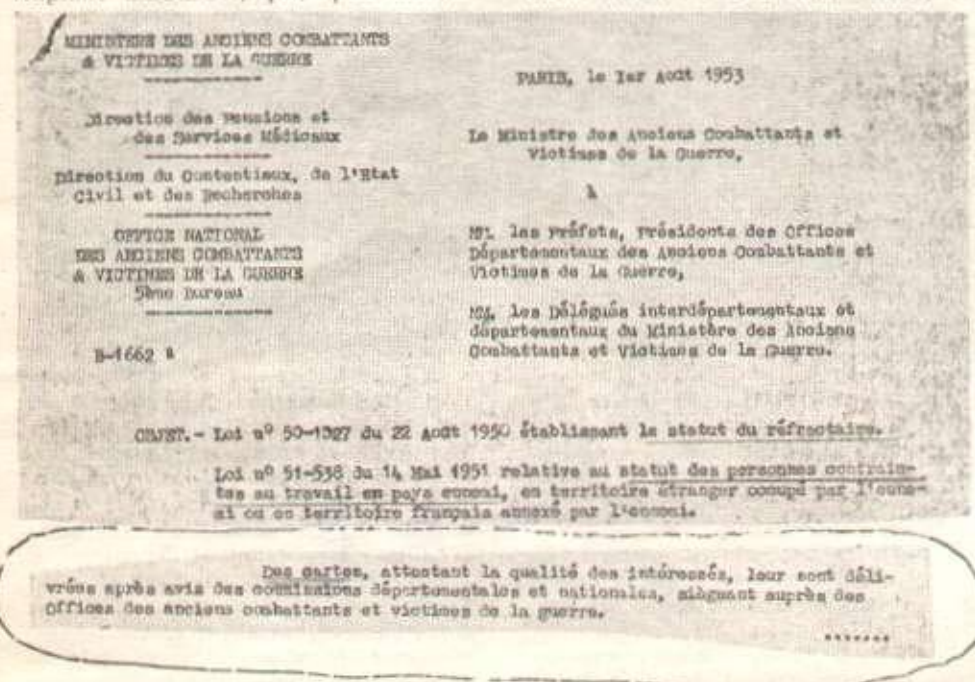
Pour ces raisons nous affirmons que le jugement d'un tribunal bourgeois ne débarrassera en rien le secrétaire général du Parti révisionniste d'un passé, qui, même s'il n'était pas encore membre du Parti Communiste à l'époque, n'autorise nullement qu'il soit digne de devenir le plus haut responsable d'un Parti Communiste. La seule explication réside dans le libéralisme révisionniste d'une extrême gravité, qui a submergé définitivement le vieux Parti et l'a transformé en nouveau Parti social-démocrate où n'importe qui peut entrer et devenir dirigeant quel que soit son passé. Cela

montre que le P.C.F. n'a plus rien à voir avec un véritable parti communiste.



Nous publions par ailleurs un autre document qui établit que les autorités bourgeoises elles-mêmes entendaient, après la Libération, vérifier très exactement les motifs de « déportation » en ALLEMAGNE pour le travail en ce qui concerne les fonctionnaires de l'Education nationale. C'est bien que cette question du volontariat ou de la soumission à une réquisition nazie, même si leur degré de gravité était nuancé, posait la nécessité d'une appréciation éclairée sur le plan du civisme et du patriotisme.

En conclusion, volontaire ou soumis à une réquisition (mais encore une fois, quelle curieuse attitude que de n'en avoir pas apporté la preuve plus tôt, attitude justifiant toute réserve aujourd'hui quant au « blanchiment » éventuel fourni par la bourgeoisie elle-même) MARCHAIS qui ne rallia ni la résistance, ni les FTP, ni les FFI, ni l'armée de libération, incarne la dégénérescence d'un Parti dont les héros morts dans le combat anti-nazi ne méritaient pas une pareille injure.



été exclu sans doute de manière injuste du P.C.F. a complètement dégénéré en passant à la social-démocratie, puis à la réaction, a bénéficié à coup sûr des complaisances de la police et d'autres services de l'Etat capitaliste pour sortir à la veille du scrutin législatif différents documents mettant en cause MARCHAIS. Naturellement ce dernier a recouru aussitôt à la justice bourgeoise pour la supplier de le blanchir. Il est prévisible que celle-ci ne manquera pas d'intervenir dans le sens désiré par lui, et par un jugement plus ou moins ambigu, tentera de le laver de l'accusation d'avoir été « volontaire » du travail en Allemagne nazie.

Nous pensons toutefois qu'il n'est pas trop tard pour exposer à nos lecteurs ce que nous savons exactement.

Nous avons déjà établi, sous la plume du camarade Jacques JURQUET, que MARCHAIS n'avait pu être requis par le Service du Travail Obligatoire (S.T.O.) et que toute indication du P.C.F. accreditant cette thèse ne pouvait être que mensongère.

Beaucoup de lecteurs nous ont alors écrit et fourni de nouveaux éléments.

Ainsi nous avons reçu la photocopie d'une circulaire intérieure de l'Administration du Ministère des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre, en date du 1^{er} août 1953. Nous reproduisons l'entête de ce document.

Nous y apprenons qu'outre le Statut du « réfractaire », a été publié le 14 mai 1951 une loi n° 51-538, relative au « statut des personnes contraintes au travail en pays ennemi ». Du commentaire de cette loi, il ressort qu'en décembre 1942, il y eut environ 120 000 personnes requises par les autorités allemandes dans la région parisienne pour aller travailler en Allemagne. Il s'agissait essentiellement d'ouvriers spécialisés de la métallurgie. Souvent la réquisition était collective et concernait une usine entière. Comme ce recrutement d'ouvriers ne suffisait

qu'établira avec complaisance la justice bourgeoise.

Cependant la circulaire en notre possession stipule que « des cartes, attestant la qualité des intéressés, leur sont délivrées après avis des commissions départementales et nationales, siègeant auprès des offices des anciens combattants et victimes de la guerre. »

Chronologie du travail volontaire en Allemagne

12 mars 1942 :

Le nazi Sauckel est nommé par Hitler « plénipotentiaire à l'utilisation de la main-d'œuvre », le titre lui confère autorité sur toute la main-d'œuvre disponible dans les pays occupés par l'Allemagne, y compris celle des travailleurs recrutés à l'étranger et des prisonniers de guerre. Pour continuer à marcher, la machine de guerre nazie a besoin d'exploiter jusqu'à la limite tous les hommes et les femmes qu'elle tient sous sa botte.

Sauckel se trouvait théoriquement placé sous l'autorité de Goering ; mais celui-ci, par un décret du 27 mars 1942, lui transfère toute son autorité sur la main-d'œuvre.

Déjà, plusieurs gouvernements collaborateurs entreprennent de favoriser les départs volontaires de travailleurs spécialisés en Allemagne.

26 mars 1942 :

Loi vichyste créant un service de la main-d'œuvre française (volontaire) en Allemagne. Ce service a pour but d'encadrer, d'accueillir et d'aider les traites à leur patrie qui vendent leur force de travail à l'ennemi.

22 juin 1942 :

Discours de Laval qui porte à son comble la haine des Français contre le chef du gouvernement capitulationniste. Laval déclare : « Je souhaite la victoire de l'Allemagne » et lance à cet effet l'opération dite de la « relève », vaste escroquerie qui veut faire croire que de nombreux départs de volontaires en Allemagne favoriseront le retour de prisonniers de guerre.

22 août 1942 :

Devant le peu de succès (1) des tentatives de ce genre dans toute l'Europe occupée, le nazi Sauckel promulgue une ordonnance instituant le service obliga-

toire du travail (reichsarbeitsdienst) dans les territoires occupés par la Wehrmacht.

Cette ordonnance permet le recrutement de la population adulte et la mobilisation de la main-d'œuvre masculine et féminine aux fins d'obtenir un rendement maximum pour les besoins de guerre du Reich.

Mais il s'agit toujours d'un travail sur place, et non en territoire allemand. Cette précision figure notamment dans le jugement du tribunal international de guerre de Nuremberg (page 26 de l'édition française des journaux officiels - 1946).

4 septembre 1942 :

En application de l'ordonnance nazie du 22 août, le gouvernement de Vichy promulgue la loi n° 869 du 4 septembre 1942 relative à l'utilisation et à l'orientation de la main-d'œuvre (cf. Journal Officiel de l'Etat français, n° 220 du dimanche 13 septembre 1942, page 3 122). Cette loi, que certains tentent de faire passer pour la loi instituant le départ forcé en Allemagne a seulement pour objet de contraindre les travailleurs français à travailler obligatoirement au bénéfice de l'économie de guerre allemande dans leur propre pays (cf. notamment le décret n° 2 894 du 20 septembre 1942, paru au Journal Officiel n° 226 du 20 septembre 1942, page 3 218).

D'ailleurs, le décret n° 3 593 du 25 novembre 1942 pris pour l'application de la loi du 4 septembre stipule en son article 5 :

« Les personnes assujetties à l'article 2 de la loi... peuvent recevoir, sur le territoire métropolitain, une affectation dans les conditions définies à l'article 2 de la loi du 4 septembre 1942. »

23 septembre 1942 :

Circulaire de deux secrétaires d'Etat

du gouvernement de Vichy (Bichelonne — production industrielle — et Lagardelle — travail) aux inspecteurs du travail énumérant les arguments à exposer aux ouvriers pour les convaincre de partir en Allemagne.

26 septembre 1942 :

Loi accordant des avantages financiers aux travailleurs spécialistes qui participent volontairement à la « relève ». (cf. Journal Officiel n° 232 du dimanche 27 septembre 1942, page 3 298).

19 décembre 1942 :

Entretien Laval-Hitler. Le chef nazi annonce à son valet que la relève n'a pas donné les résultats escomptés et qu'il faut aller plus loin pour permettre aux usines de guerre allemandes de tourner à plein.

En janvier, le ministre nazi Speer, responsable du programme d'armement, et Sauckel interviennent de nouveau auprès du gouvernement de Vichy pour hâter la parution des textes créant le S.T.O. en Allemagne.

16 février 1943 :

Loi portant institution du service du travail obligatoire (cf. Journal Officiel n° 41 du 17 février 1943, page 461).

Les trois classes 1920, 1921 et 1922 sont mobilisées pour deux ans. Divers textes sont pris pour l'application de cette nouvelle loi-trahison.

20 février 1943 :

Les contingents français ayant été fixés à 150 000 travailleurs spécialisés et 100 000 non-spécialisés pour les usines allemandes, un contingent est imposé à chaque département.

21 février 1943 :

Cette circulaire précise les modalités de désignation des partants. Les premiers d'entre eux seront immédiatement envoyés en Allemagne...

ABROGATION DE LA CIRCULAIRE SCÉLÉRATE !

Photo A.P.L.



Des grèves de la faim de travailleurs immigrés s'arrêtent, d'autres éclatent. La lutte pour l'abrogation de la circulaire Fontanet-Marcellin se poursuit plus que jamais.

Alors que la grande presse, la télévision, la radio font le silence sur la lutte de nos frères immigrés ; Alors que les dirigeants révisionnistes et réformistes laissent les travailleurs immigrés isolés, ou bien se contentent de paroles, il nous faut redoubler d'efforts pour que le mur du silence autour des travailleurs immigrés soit brisé. Dans les usines, dans les quartiers, il faut que les travailleurs français sachent.

Partout, et surtout dans les entreprises, il faut que l'action unie des travailleurs français et immigrés, sous toutes les formes, se développe pour l'abrogation de la circulaire scélérate.

Bordeaux

Depuis Samedi, grève de la faim

Comme leurs camarades de Toulouse, Perpignan, Valence, Paris etc., les travailleurs immigrés de Bordeaux se lancent dans la lutte.

Le 17 mars, une quinzaine de travailleurs marocains, tunisiens, portugais, etc., commencent une grève de la faim à l'Eglise St-Pierre dans le centre de Bordeaux quartier où leur action est entourée du profond soutien des travailleurs tant immigrés que français.

Par leur action les grévistes revendiquent :

— l'annulation des circulaires Fontanet-Marcellin (véritables lois scélérates qui font des travailleurs immigrés, les nouveaux esclaves du colonialisme à domicile, en les liant pieds et poings à un patron, en les laissant perpétuellement à la merci d'une expulsion) ;

— l'obtention des cartes de séjour et de travail leur permettant de résider et de travailler régulièrement en France.

Il faut bien comprendre l'importance de cette lutte à Bordeaux, ancien fief de l'OAS où les travailleurs immigrés sont exploités de la pire manière, où on les parque dans des taudis ou des « foyers » casernes et où des plans de « rénovations » des quartiers du centre visent à les disperser dans la banlieue, leur ôtant toute possibilité de se regrouper et de s'organiser.

A Bordeaux même, la lutte se développe avec force, de 15, samedi, les grévistes étaient 28 dimanche après-midi. Les prêtres des quartiers du centre ont pris position en faveur de la grève déclarant notamment que par les circulaires Fontanet-Marcellin :

« Les travailleurs immigrés étaient réduits à n'être qu'un rouage de l'économie, utilisables à volonté, à titre de régulateur du marché de l'emploi.

Qu'ils sont placés dans une dépendance accentuée des employeurs.

Que la situation qui leur est faite les coupe de l'ensemble des travailleurs et les met dans une totale dépendance de l'administration. »

Les grévistes reçoivent la visite de nombreux travailleurs de toutes nationalités. Il n'est pas douteux que cette action renforce l'unité entre les travailleurs immigrés comme entre travailleurs français et immigrés, détruisant pas mal de préjugés racistes inculqués par la bourgeoisie du genre « ils volent le pain des Français ».

Les travailleurs immigrés de Bordeaux sont décidés à mener la lutte jusqu'au bout jusqu'à la victoire. Pour cela, ils se sont donné une arme : un comité de soutien qui regroupe de nombreuses organisations et individus et qui aura pour tâche de populariser la lutte, d'aider les grévistes dans les tâches matérielles, juridiques, etc., et de développer un large soutien de masse ; les militants de l'Humanité Rouge y prendront leur part qu'ils mèneront résolument.

Correspondant H.R.

Les grévistes de la faim répondent au gouvernement tunisien

Samedi 17 mars, en réponse au communiqué du gouvernement tunisien, paru dans la presse le 16 mars, les immigrés en grève de la faim à St-Pierre-de-Vaize ont écrit la lettre suivante :

« Monsieur le Consul,

Au moment où les 31 grévistes de la faim de Vaize, grâce à leur ténacité commune commencent à entamer l'indifférence des Pouvoirs Publics français, le gouvernement tunisien a cru bon d'appuyer les positions rétrogrades de ceux-ci dans un communiqué publié le 16 mars dans la presse. Une telle réaction nous a pas étonné... Nous voudrions

bien rester en Tunisie M. le Consul, mais vous savez aussi bien que nous qu'il ne s'y trouve pas de travail pour nous en raison d'une situation économique issue du colonialisme et entretenue par la classe au pouvoir, complice du capitalisme européen.

De cette complicité, la déclaration du gouvernement tunisien nous apporte une preuve supplémentaire. « Rester tranquille » nous ne pouvons pas non plus, étant en France dans une situation irrégulière que le gouvernement tunisien entretient sciemment.

Les soi-disant accords réglant l'entrée en France de la main-d'œuvre tunisienne, nous laisse dans une totale insécurité.

Le Consul de Tunisie, lui-même, sollicité individuellement de nombreuses fois par des travailleurs tunisiens se moque délibérément de leurs revendications. Témoin les faits suivants :

Un travailleur vient se plaindre d'une injustice dont il est victime de la part de son patron, et s'entend répondre : « Le patron est bon » !

Un travailleur apporte les documents pour établir un passeport on les lui jette à la figure et on l'insulte. Un travailleur qui n'a pas de « connaissance » au Consulat n'a pu obtenir de papier.

Un travailleur illettré se voit répondre « On ne peut rien faire pour vous parce que vous ne savez pas lire ».

Un ancien élève d'un lycée tunisien demande une attestation du Consulat : « Tu es contre le régime, tu ne peux travailler ici. »

C'est donc bien l'attitude du gouvernement tunisien qui par l'intermédiaire de son Consulat appuie in-

conditionnellement les règlements iniques des circulaires Marcellin-Fontanet, et même les aggrave, qui nous a contraint à entreprendre notre grève de la faim.

Nous savons désormais que nous n'avons rien à attendre du gouvernement tunisien ni de son Consul. Nous connaissons notre voie : C'est la lutte de l'exploitation et de l'impérialisme français, appuyé par la bourgeoisie tunisienne et représentée par le soi-disant « combattant suprême » et ses complices. »

(D'après l'A.P.L. du 20 mars.)

CE QU'ILS DIRENT ALORS...

Lors de la parution de la circulaire Fontanet, voici ce que « L'Humanité » du 19 septembre 1972 écrivait :

« Nous ne pouvons faire que quelques premières remarques sur ces textes qui n'ont pas encore été diffusés intégralement. Ils correspondent certainement dans leurs aspects positifs à l'action menée, notamment lors de la semaine d'action de la C.G.T. et de la C.F.D.T. en février 1972.

Ainsi, c'était une des revendications notoires que de mettre fin aux contrats de trois et six mois renouvelables qui ont permis durant des années au patronat d'utiliser et de rejeter cette main-d'œuvre au gré des besoins immédiats. L'obligation faite aux employeurs de loger ces travailleurs n'est pas chose nouvelle. Il est bien qu'elle soit ainsi réaffirmée, mais on peut craindre que faute de contraintes réelles à l'égard des employeurs, elle ne reste lettre morte. »

Les travailleurs immigrés apprécieront.

POUR L'ABROGATION DE LA CIRCULAIRE SCÉLÉRATE :

MEETING

SAMEDI 31 MARS 1973 à 14 h 30

A LA MUTUALITE (Métro : Maubert-Mutualité)

A l'appel de :

- L'Humanité-rouge ;
- Parti Communiste d'Espagne (marxiste-léniniste) ;
- Opposition Syndicale Ouvrière ;
- Front Uni patriotique de Turquie ;
- Perspectives - Le Travailleur Tunisien ;
- Union Populaire des Artistes ;
- Mouvement populaire anti-colonial ;
- Comité pour l'Espagne républicaine anti-fasciste et populaire ;
- Comité des Espagnols du 8°.